



# MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#03

Décembre/Janvier/Février 2016-2017



## SORTIR

P. 23

Les rendez-vous  
de l'hiver

Six semaines d'animations

Comprendre  
Ville et Agglo avec les jeunes vers l'emploi

➤ p. 16

Un territoire aux petits soins  
pour ses habitants et ses internes

➤ p. 9 et 14



# Les rendez-vous de l'hiver

Patinoire

Feu  
d'artifice

Marché  
de  
Noël

Du 24 novembre 2016  
au 2 janvier 2017

à Flers



Programme des animations à retrouver sur :

[www.flerstourisme.fr](http://www.flerstourisme.fr)

## ÉDITO



Je veux tout d'abord vous souhaiter, aux unes et aux autres, de très belles fêtes de fin d'année. Noël et la trêve des confiseurs vont nous faire du bien à tous. L'année aura été tragiquement marquée par le désordre international, les guerres, le terrorisme aveugle et inhumain sur le territoire de la République.

S'agissant de Flers et de son Agglomération, de grands chantiers ont été lancés et seront achevés en 2017. Je pense à la rocade de contournement nord-ouest, au tronçon de 2x2 voies entre Landigou et Durcet mais aussi au chantier de rénovation et de transformation du centre-ville de Flers.

Ce sont les seuls chantiers de cette importance en Normandie. Pour autant, nous ne devons pas relâcher notre effort. C'est pourquoi, en 2017, dans un cadre budgétaire très contraint, nous allons prioriser l'investissement productif d'emplois en doublant les capacités du centre d'essais du CIRIAM à Caligny et en créant une nouvelle zone d'activités commerciales et artisanales au sud de Flers.

Dans la même période, nous achèverons les travaux du centre-ville en créant un parvis devant l'église Saint-Germain et en réorganisant le stationnement place Paulette-Duhalde. Il est en effet essentiel que la capitale du Bocage reste commercialement attractive et ceci ne peut être acquis que grâce à une transformation significative des espaces de centre-ville.

Le rayonnement de Flers et du Bocage sera renforcé par la création, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'une Agglomération passant de 25 à 42 communes pour atteindre 57 000 habitants. L'axe urbain Flers/La Ferté-Macé, renforcé par les pôles d'Athis et de Briouze, sera ainsi créé, ce qui constituera un précédent historique et une forte source d'espoir dans le département de l'Orne. Un numéro spécial du Fil Magazine y sera consacré.

Belles fêtes à toutes et à tous.

**Yves Goasdoué**  
Député-Maire de Flers  
Président de Flers Agglo

# SOMMAIRE



## 90 JOURS

L'événement p.4  
Retour en images p.6  
Chez vous p.7-9

## AGIR

Pour vous! p.10-11  
Zoom sur...  
Logement OPAH 2015-2020 p. 12  
Pour vous! p. 13  
C'est l'agglo! p. 14-15



## COMPRENDRE

Accompagnement  
des jeunes  
vers l'emploi p. 16-19



## ENTREPRENDRE

p.20-22



**SORTIR**  
Grand angle p. 23-25  
Agenda p.26-27

**Magazine publié par Flers Agglo** - 41, rue de la Boule - CS 149 - 61103 Flers Cedex - **Service communication**: Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 - Courriel: plebosse@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication**: Yves Goasdoué • **Rédaction - Photos**: Patrice Lebossé, Blandine Bienfait • **Crédit photos**: Service communication Flers Agglo • **Création de la maquette**: Epiceum • **Mise en page/Impression**: Imprimerie Mouturat - Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel: mouturat.imp@wanadoo.fr • **Dépôt légal**: Décembre 2016 • **ISSN** 1293-5565 • **Tirage**: 20 000 exemplaires pour les pages 1 à 28; 10 300 pour le cahier central Ville de Flers numéroté de I à IV • **Reproduction, même partielle, interdite** • **Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement**.



## ► L'événement

FLERS AGGLO Un pass pour tous, sans limite d'âge



Deux mois après son lancement, le Pass+ a reçu un accueil positif des habitants.

**Le 16 septembre dernier, Yves Goasdoué, président de Flers Agglo, lançait le nouveau Pass+ Flers Agglo en mairie de Flers. Celui-ci remplace l'ex Kart'A+, autrefois réservée aux 5-25 ans. Le Pass+ est destiné à tous les habitants du territoire, de 0 à 99 ans. Une soixantaine de partenaires loisirs et commerçants adhèrent déjà au dispositif.**

**U**nique en son genre, ce nouveau service offre la possibilité de bénéficier à la fois de bons plans et de réductions sur les loisirs et dans les commerces. Objectifs : redynamiser le tissu commercial en ville et faciliter l'accès aux pratiques de loisirs.

Il s'agit du tout premier service proposé à l'échelle de la future agglomération. Le territoire pris en compte est celui du 1<sup>er</sup> janvier 2017 soit 42 communes et 54 000 habitants.

### Un site internet, une application mobile et un réseau social

Moderne, ce dispositif repose sur plusieurs supports :

- Un site internet référence tous les bons plans loisirs et commerciaux des partenaires adhérents au dispositif : <https://passplus.flers-agglo.fr>
- Un réseau social dédié permet aux adhérents du Pass+ de partager les bons plans depuis leur compte.
- Une application mobile gratuite et riche

en fonctionnalités remplace la carte plastique. Des milliers d'utilisateurs découvrent les bons plans des partenaires. Des notifications sur les nouveaux bons plans sont envoyées aux utilisateurs de l'appli. Le client est automatiquement abonné au profil du commerce qu'il a visité.

- Une carte personnalisée contenant un QR code pour les bénéficiaires.

### Un pass... deux formules

Le Pass+ réunit deux offres sur le même support :

- **Un volet shopping gratuit et ouvert à tous** : grâce à un système de couponing croisé, la collectivité invite la clientèle à redécouvrir les commerces de proximité. À chaque passage en caisse, le commerce partenaire offre un nouveau bon de réduction valable chez un autre commerçant. Le client peut redonner et transférer numériquement son coupon à

qui il souhaite s'il ne l'utilise pas. Le dispositif fonctionne grâce à un QR-code à scanner dans le smart-TPE installé chez le commerçant. Les commerçants publient leurs bons plans publicitaires, promotionnels et événementiels sur le réseau social du Pass+.

Un autocollant à l'effigie du **Pass+ Flers Agglo**, collé sur la porte du commerce, permet d'identifier le commerçant adhérant au dispositif.

- **un volet loisirs payant réservé aux habitants de Flers Agglo, sans limite d'âge.** Chaque membre de la famille peut en bénéficier. Il permet de profiter de **70 € de réductions chez les partenaires loisirs, culture et sport**. Coût de l'adhésion : 10 € / an (tarif unique) ou 5 € si le jeune a déjà la cart'@too (Région Normandie).

Retrouvez la liste des partenaires commerces et loisirs sur le portail dédié au **Pass+** : <https://passplus.flers-agglo.fr>

## ► L'événement

### Il témoignent

Pour Karima Ramdani mère de 4 enfants, de Flers, le **Pass+** est une aubaine. Il permet de « réduire le coût des sorties en famille et de découvrir de nouveaux lieux ». Sont au programme : la piscine, le bowling et le cinéma. Ses enfants sont également abonnés à la cart'@too.

Chez Blandine Marie de Briouze, l'offre du **Pass+** complète celle de la cart'@too à laquelle est abonné son fils Esteban. Avec, il a prévu de sortir au cinéma, au bowling et à la piscine.

Madame Gesbert de Flers (66 ans) témoigne : « Nous avons déjà utilisé notre **Pass+** au cinéma mais pas encore pour le shopping. J'avoue que le site Internet n'est pas encore un réflexe ».

Au Centre aquatique Capfl'O à Flers, le dispositif a déjà accueilli plus d'une centaine de personnes.

Côté commerces, « il est encore trop tôt pour avoir du recul et faire un bilan mais l'idée est excellente » dixit Sylvain Frémont de Planète Nature à Flers.

La responsable du salon de coiffure O'Salambo à Flers confirme : « Il faut que les commerçants jouent le jeu, prennent le temps de proposer la carte à leurs clients et de poster des bons plans sur le réseau social ».

Pour Alexandra Robine du Pays des jouets à Flers, le dispositif complète sa communication en interne via ses campagnes de sms.



Unique en France, Le Pass+ Flers Agglo a été Lancé le 16 septembre.

### en CHIFFRES

# 802



Lancé le 16 septembre, le **Pass+** volet loisirs de Flers Agglo comptait, début novembre, 802 adhérents. Le **Pass+** loisirs est destiné aux habitants des 42 communes de Flers Agglo, au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

# 2 227



Toujours début novembre 2 227 personnes possédaient le **Pass+** volets shopping et loisirs ou seulement le volet shopping.

# 30



La moyenne d'âge des premiers adhérents du **Pass+** Flers Agglo est de 30 ans.

# 78 470

Budget **Pass+** (étude et investissement, dont 80% financé par le programme LEADER).

## ► En bref !



Un Pass Intergénérationnel.

Le **Pass+** est valable un an (1<sup>ère</sup> édition jusqu'au 15 septembre 2017).

### Où s'inscrire ?

- en ligne sur le portail dédié : <https://passplus.flers-agglo.fr/>
- à l'Office de Tourisme de Flers Agglo, accompagné d'un justificatif de domicile et du règlement. Office de Tourisme de Flers Agglo : 4, place du Docteur-Vaysières, Flers : 02 33 65 06 75 [accueil@flerstourisme.fr](mailto:accueil@flerstourisme.fr)
- par courrier accompagné d'un justificatif de domicile et du règlement (voir modalités dans le dépliant).

### Renseignements

- Point Information Jeunesse Flers Agglo : Espace Jules-Verne, 2 rue Jules-Verne, Flers : 02 33 98 19 77.
- Office de Tourisme de La Ferté-Macé : 11 rue de la Victoire, La Ferté-Macé 02 33 37 10 97.
- Centre socio-culturel de La Ferté-Macé : 14 rue Louis-Pasteur, La Ferté-Macé 02 33 14 14 83.
- Office de tourisme des Collines de Normandie : La Roche d'Oëtre, Saint-Philbert-sur-Orne, 02 31 59 13 13.
- Espace culturel du Houlme : 5 place du Général de Gaulle, Briouze 02 33 62 81 50.

# ► Retour en images

## Forum, salons : rentrée animée

En septembre et octobre, le Forum de Flers a accueilli, en plus de la saison 2016-2017 de la Scène Nationale 61, quatre manifestations importantes : Le Forum de la rentrée pour les habitants en quête d'informations sur les loisirs et services sur le territoire, le Salon de l'autonomie pour les personnes âgées et leurs familles, le Salon du mariage et le Forum des Métiers organisé autour des dix secteurs porteurs sur Flers Agglo.

Des événements très suivis dont la Ville de Flers et Flers Agglo sont les organisateurs ou les partenaires.



## Journées du patrimoine : un bon cru

À Flers (Musée du château, visites guidées de l'Office de Tourisme), au Mont de Cerisy et sur le site minier du chevalement de Saint-Clair-de-Halouze (Photo), les animations ont attiré plus de 700 visiteurs. Cette participation montre l'attachement des habitants au patrimoine culturel, industriel et naturel local. Ces deux jours ont été organisés par Flers Agglo.



## ▲ À la découverte de la Crète

DU 12 AU 28 OCTOBRE, FLERS AGGLO, ET L'ASSOCIATION DE LA NORMANDIE À LA CRÈTE ONT PROPOSÉ UNE DÉCOUVERTE DE LA CRÈTE À L'OCASION DU SÉJOUR D'UNE DÉLÉGATION DE KALESSA, PRÈS D'HERAKLION.

CONFÉRENCES, INITIATION À LA DANSE ET AUX CHANTS, ATTELIER CUISINE... SE SONT SUCCÉDÉS AVANT UN REPAS CRÉTOIS PRÉPARÉ PAR DES CHEFS CUISINIERS PRÉSENTS AU SEIN DE LA DÉLÉGATION.

CES ANIMATIONS, ORGANISÉES À FLERS ET MESSEI, S'INSCRIVAIENT DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS LANGUES ET CULTURES POUR FAIRE DÉCOUVRIR LE PAYS OU LA RÉGION D'ORIGINE D'HABITANTS DE FLERS AGGLO.



## ▲ Les fours de la Butte rouge rénovés

Samedi 1er octobre, Flers Agglo a inauguré les fours de calcination rénovés de la Butte rouge à Dompierre. Anciens mineurs, familles de mineurs, élus locaux, départementaux et régionaux, représentants de l'Etat, financeurs privés et l'association Le Savoir et le Fer étaient présents.

Deux fours de calcination ont été rénovés alors que la restauration des murs de soutènement, entamée fin août se poursuit.

En 2017, le public pourra découvrir le site en accédant à la passerelle installée sur l'un des deux fours.



## ◀ Succès des Rendez-vous de l'Été

Bénéficiant d'un été ensoleillé, les 5<sup>e</sup> Rendez-vous de l'Été ont enregistré une très forte participation à chacun des 4 rendez-vous hebdomadaires. Certaines randonnées, visites ont affiché complet, voire refusé du monde. Les Vendredi concert (photo), associés à 4 Marchés de producteurs et les Dimanche au parc fidélisent toujours plus de spectateurs. Temps forts de l'été à Flers et sur le territoire, Les Rendez-vous de l'Été sont devenus un incontournable de l'offre de loisirs de juillet et août.

Rendez-vous en 2017, du 9 juillet au 27 août.

## ► Chez vous

SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE

# La traversée du bourg sécurisée

**Les travaux réalisés au premier semestre 2016 ont permis de rendre au centre-bourg son aspect d'agglomération souvent oublié par les automobilistes.**

**C**es aménagements visent à réduire la vitesse, sécuriser la traversée de la commune avec deux plateaux surélevés près de la boulangerie et du salon de coiffure.

Des arrêts minutes ont été implantés devant la boulangerie et des bordures de trottoirs posées. Les entrées de bourg ont été embellies et fleuries. 46 000 € HT ont été investis par la commune qui a bénéficié de 15% de subvention de Flers Agglo au titre du fonds de concours. Flers Agglo a été le maître d'œuvre du projet dans le cadre de la convention d'aménagement des bourgs signée entre les deux collectivités.



*Rétrécissement de la chaussée et ralentisseur marquent l'entrée de la commune en venant de Lonlay-l'Abbaye.*

Cette première phase sera suivie d'une seconde avec l'assainissement du bourg.

## BELLOU Service volontaire européen

**Début septembre, 3 jeunes filles en Service Volontaire Européen (SVE) sont arrivées sur le territoire pour un an.**

Lydia, 18 ans, Allemande de Berlin, est au Comité Intercommunal d'Échanges de Bellou, La Coulonche, La Ferrière-aux-Étangs, Saires-la-Verrerie jumelé avec Wehretal. Elle va préparer les 25 ans du jumelage.

Elle intervient à la médiathèque et à l'école

de Bellou, à l'école, au collège et au centre de loisirs de La Ferrière.

Deux autres jeunes, Betül (Ankara Turquie) et Jule (Région de Thuringe Allemagne), séjournent comme SVE à la MJC de Flers.

## CALIGNY La passerelle installée

Avant l'extension de l'assainissement collectif (le Bourg, le Bisson, le Domaine aux Louvet,

le Pont et la Mare) en fin de l'année et l'aménagement du bourg, l'installation de la passerelle de 30 mètres et 30 tonnes enjambant l'ancienne ligne de chemin de fer, a eu lieu cet été.

Réalisée par Coméorn, elle a été assemblée sur place et posée fin août. Elle sécurisera le trajet des piétons entre le lotissement du Bisson et le bourg, notamment pour se rendre à l'école. Flers Agglo, maître d'œuvre, participe à hauteur de 15 % du coût des travaux.



*La passerelle a été inaugurée le 24 septembre.*

## ► Vu, lu, entendu !



**Aubusson : Chantier participatif**

Elus, habitants se sont retrouvés un samedi en juin pour un chantier d'entretien d'aménagement et d'embellissement de l'espace communal. Cinquante et une personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur. Les habitants ont pu échanger et mieux se connaître, notamment lors du repas du midi. Une initiative identique a été menée à Saint-André-de-Messei en octobre.



**Ceci n'est pas une poubelle**

Fin 2015, à la demande de l'école Sévigné-Paul-Bert, Flers Agglo a exposé la maquette sur le cycle de l'eau. Des services de la collectivité ont commenté cette maquette et expliqué le petit



cycle de l'eau (eau potable, assainissement, gestion du pluvial) auprès de 4 classes.

L'école a ensuite mené une action de terrain au château de Flers pour sensibiliser les enfants à la gestion des eaux pluviales

en montrant les liens entre bouches d'engoufrement, regards de pluvial et la rivière. Action ponctuée par la réalisation de l'affiche.



**Latifa Ibn Ziaten rencontre des lycéens**

Intense émotion, jeudi 28 septembre, pour 350 lycéens de Saint-Thomas-d'Aquin qui ont rencontré Latifa Ibn Ziaten, mère d'Imad Ziaten l'une des victimes de Mohamed Mehra.

Latifa Ibn Ziaten a souhaité transmettre un message de paix, de tolérance et de vivre ensemble. « Si j'étais tombée dans la haine et la souffrance, je ne serai pas devant vous. C'est la preuve que l'on peut donner, transmettre ce message de paix, aller vers l'autre ».



## ➤ Chez vous

### LA FERRIÈRE Six commerces place Henri-Buron



Les commerces implantés depuis 2014 ont développé leur activité et créé des emplois.

**Depuis deux ans, La Ferrière-aux-Étangs assiste au déplacement de son cœur de bourg commercial Place Henri-Buron.**

**A** près trois commerces en 2014, trois autres ouvriront « Place rouge » au quatrième trimestre 2017.

Ce déplacement inéluctable des commerces de la cité minière est dû à l'obligation de procéder à des travaux de mise aux normes techniques et d'accessibilité de leurs locaux actuels.

Forts de la réussite de l'implantation des trois premiers commerces (Presse-PMU-Bar-Brasserie, Supérette et Pharmacie), marquée par la création d'emplois, un boulanger, la coiffeuse et le boucher ont demandé à la mairie de les rejoindre sur cette place.

La commune vendra le terrain aux commerçants qui construiront leur magasin. Avec une exception pour le boucher qui a souhaité se retirer de l'investissement immobilier. Devant cette situation, et afin de conserver ce commerce, la commune, en partenariat avec Flers Agglo, a pris la décision de construire le bâtiment qu'elle louera au boucher qui a accepté l'offre.

Fin 2017, la place Henri-Buron comptera six commerces, et des commerçants non sédentaires (poissonnier, maraîcher) une fois par semaine.

À partir de 2018, la commune terminera l'aménagement paysager de la place à partir de la réflexion menée avec les habitants dans le cadre de la résidence d'architectes sur la commune début 2016.

### LA SELLE-LA-FORGE

## Section sportive scolaire golf

**Le golf Flers-Le Houlme de Flers Agglo accueille depuis septembre une section sportive scolaire.**

**L**a section, mise en place par l'ensemble scolaire Saint-Thomas-d'Aquin de Flers, accueille six enfants de la 6<sup>e</sup> à la seconde.

Le parcours scolaire des élèves est personnalisé avec un emploi du temps aménagé, pour une pratique hebdomadaire de 4 h du golf.

Cette initiative met ainsi en valeur les équipements de Flers Agglo :

- son golf de 9 trous qui propose aux pratiquants des tarifs d'accès attractifs,
- ses transports collectifs avec le Transport à la Demande (TAD) qui permet aux collégiens de se rendre au golf chaque mardi et vendredi.



+ d'infos :

<http://www.flers-agglo.fr>  
rubrique culture-sports-et-loisirs

## ➤ En bref !

### Parvis Pôle culturel Jean-Chaudeurge

L'esplanade François-Mitterrand, située devant le Pôle culturel Jean-Chaudeurge, vient de connaître un important nettoyage de l'espace public (escaliers, murs, allées). Des interventions au niveau des escaliers (joints des marches) et le changement des dalles devant la verrière du Forum ont complété ces travaux d'entretien.



### Banque de France

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016, la Banque de France d'Alençon n'assure plus de permanence le mardi en mairie de Flers.

Pour toute information : réglementation bancaire, crédit, surendettement (dépôt de dossier, suivi et information), fichiers d'incidents de paiement et le droit au compte :

- accueil téléphonique : 0811 901 801 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Tarif 5 cts d'euro par minute, plus le prix d'un appel.

- Adresse : 1, rue du Docteur-Becquembois, CS 9001, 61001 Alençon Cedex. Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : 8 h 45 - 12 h ; 13 h 30 - 17 h.

### Les haies marqueur fort du paysage

Elément à part entière de notre paysage, la haie démontre à chaque instant sa multifonctionnalité (production de bois, protection contre le vent, régulation du régime des eaux, réservoir de biodiversité). Sa préservation est aussi essentielle. Son arrachage peut donc être interdit ou soumis à conditions.

Afin d'améliorer la visibilité des réglementations et procédures, la direction départementale des territoires (DDT) a mis en place un guichet unique pour répondre aux projets d'agriculteurs, particuliers ou collectivités. Pour Flers Agglo : DDT Ouest, 1 Les Landes Havas, 61100 La Lande-Patry; Didier Martin 02 33 98 40 97 ; ddt-dto@orne.gouv.fr



## ➤ Chez vous

# MESSEI Soin et prévention à la Maison de santé

**Le pôle des services à la population de la commune de Messei prend forme avec comme pierre angulaire la Maison de santé.**

**À** Messei, difficile d'ignorer, entre la mairie et le cabinet médical, le chantier de construction de la Maison de santé.

À son ouverture en février 2017, l'espace affichera complet. Car, en plus de construire cet équipement, l'autre fierté des élus de Messei est de pouvoir installer dès son ouverture seize professionnels de santé.

Comment ? La réponse de Michel Dumaine, maire, et de son adjoint Paul Carré est simple :

**« Nous avons construit la Maison de santé suite à une demande des deux médecins. Sentant la retraite approcher, ils ne souhaitaient pas, dans un souci déontologique, laisser leur patientèle dans un « vide médical ». Pour attirer de nouveaux professionnels de santé, il fallait réaliser un équipement répondant à leurs souhaits de travailler en groupe au sein d'une même structure ».**

Et si les chiffres valident le fait que les professionnels de santé préfèrent exercer dans le sud, les élus ont réussi la prouesse de faire venir à Messei deux kinésithérapeutes installés provisoirement en Corse... mais originaires de Flers et La Selle-la-Forge. Ça aide aussi !



Paul Carré et Michel Dumaine dans la pièce de 100 m<sup>2</sup> qui accueillera les deux kinésithérapeutes.

### Un équipement adapté aux soins et à la prévention

La Maison de santé ouvrira trois ans après le lancement du projet en février 2014. Avant d'en arriver là, « **quatorze réunions de travail avec les professionnels de santé ont permis de définir les besoins de chacun et d'arrêter une première esquisse** ». Il fallait ensuite donner corps au projet architectural. Là encore les élus Messéens ont innové en s'appuyant sur un architecte programmiste. « **Nous avons travaillé avec lui sur une organisation fonctionnelle du bâtiment : volumes, circulation des professionnels et des patients, besoins annexes (salle de réunion/formation ;**

**studio équipé pour les remplaçants). À partir de ce cahier des charges, nous avons lancé la consultation pour le choix de notre architecte** ».

Le coût de l'investissement est de 700 000 €, les praticiens payant un loyer à la commune de Messei.

Avec la mairie qui accueille dans ses locaux l'agence postale communale et un terminal d'accès aux services publics, la Maison de santé constituera un des piliers du pôle de services à la population. Dans un bâtiment annexe tout proche, l'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) propose également ses services.

## CHIFFRES

7

La Maison de santé accueillera 7 professions : 4 médecins généralistes dont une remplaçante, 2 kinésithérapeutes, 2 psychomotriciennes, une psychologue, une nutritionniste, une podologue et 5 infirmières. Certains nouveaux sont déjà installés dans des locaux provisoires.

5

Ce pôle de services à la population s'inscrit dans une logique d'aménagement autour de différents pôles : pôle scolaire, pôle sportif, résidence pour les aînés, zone d'aménagement commercial, pôle culturel, zone artisanale, zone industrielle.

## ENFANCE Activité pour les moins de 4 ans

**Fliers Agglo propose, depuis novembre, une nouvelle activité de motricité.**

**C**es ateliers de découverte sportive et d'expression corporelle sont ouverts aux enfants âgés jusqu'à 4 ans accompagnés de leur assistante maternelle, ou d'un membre de leur famille.

Quatre créneaux sont proposés :

- Lundi 9 h 30 - 10 h 30 Maison d'activités Emile-Halbout.
- Mardi 9 h 30 - 10 h 30 Médiathèque de Bellou-en-Houlme.
- Mercredi 16 h 30 - 17 h 30 Maison d'activités Saint-Michel (familles uniquement).

• Jeudi 9 h 30 - 10 h 30 Maison d'activités Saint-Michel.

Places limitées. Inscription obligatoire. Tarif selon quotient familial.

**Pour en savoir plus :**  
**Maison d'activités Saint-Michel**  
**25, rue du Mont Saint-Michel à Flers ;**  
**lundi au vendredi de 9 h à 12 h**  
**et de 13 h 30 à 18 h,**  
**mercredi 20 h - 22 h - 02 33 62 33 10**  
**saintmichel@fliers-agglo.fr**  
**www.fliers-agglo.fr**

## ➤ Pour vous !

### SAINT-MICHEL Un projet déjà bien avancé

**Après plus d'une année d'études et de concertation, les habitants de Saint-Michel ont découvert le projet de rénovation du quartier. Les premiers travaux pourraient débuter en 2018.**

**L**'objectif est « de permettre aux habitants d'y vivre mieux et de rendre ce quartier plus attractif en confortant sa proximité au centre-ville. Le logement est une priorité et un programme de réhabilitation doit être engagé, tout en garantissant une stabilité de loyer et de charges ».

#### Deux aménagements

Après identification des pôles de vie, deux secteurs ont été retenus :

**- Le centre commercial :** une esplanade serait créée (démolition des immeubles Rubis et Grenats) pour rendre visible son rôle économique, générer des déplacements, une vie au quotidien en accueillant, par exemple, des professions libérales, des associations au rez-de-chaussée d'immeubles voisins.

L'ouverture se poursuivrait de l'autre côté

de la rue où les garages et l'immeuble Les Fauvettes laisseraient place à un espace paysager ouvert sur les équipements sportifs.



Une image du centre commercial après le chantier de réhabilitation.

#### - L'école des Oisillons :

un espace convivial (parvis) et sécurisé (plateau routier) seraient aménagés. L'ensemble serait prolongé par un espace naturel (aires de jeux, jardins partagés, pâturages urbains...) jusqu'à l'îlot de la Béguinière (démolition des immeubles La Varenne (réalisée en juillet) et Barbey-d'Auréville).

Des travaux sont aussi prévus à l'école Les Vallées (façade, parvis, plateau routier).

La sécurité des habitants (plateaux, largeur de chaussée réduite) pour casser la vitesse sur l'axe principal, ou favorisant leurs déplacements (trottoirs plus larges, pistes cyclables) est aussi abordée.

Des travaux aux pieds des immeubles (espaces verts, stationnement) et la rénovation des logements sont prévus par les bailleurs (Orne Habitat, Sagim).



#### Pour en savoir plus :

**Présentation complète du projet à la Maison d'activités Saint-Michel**  
[www.flers-agglo.fr](http://www.flers-agglo.fr)

### CONSEILS CITOYENS

## Un seul pour Flers réuni en association

**Juillet 2015, Flers Agglo, Alençon, Argentan et L'Aigle signaient à la préfecture de l'Orne le Contrat de ville 2015-2020.**

**P**our 2015-2020, l'Etat a déterminé certains enjeux comme l'implication des habitants au sein de conseils citoyens dans les quartiers. Cette nouveauté s'inscrit en application de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

À Flers, Saint-Michel et Saint-Sauveur sont concernés par la mise en place de conseils citoyens comprenant trois collèges : habitants, acteurs locaux (commerçants, artisans, professions libérales) et associations.



Samedi 22 octobre, les conseillers citoyens de Flers Agglo ont participé à la Journée citoyenne de rencontre des conseils citoyens de l'Orne à la Préfecture d'Alençon.

#### À Flers, les 2 conseils fusionnent

L'objectif est de remettre les habitants au cœur de la vie des quartiers. Les membres de ces conseils, composés à 50 % des habitants et respect de la parité, doivent être force de proposition et d'action. L'un de ses membres siégera, par exemple, au comité de pilotage du projet de renouvellement urbain de Saint-Michel.

Ils doivent également porter des projets en propre et avoir la capacité d'interpeler

les institutions « à travers leur expertise d'usage ». Enfin, les conseils citoyens seront des relais d'information qualifiés auprès des habitants.

A Flers, les deux conseils citoyens, réunis début octobre, ont choisi de fusionner. Ce conseil se constituera en une association distincte de celles existantes sur les quartiers. Il disposera ainsi de règles d'organisation et de fonctionnement propres.

## ➤ Pour vous !

### ACTION

## Prévention routière, l'affaire de tous

**Sur un tapis de jeu, voitures et motos filent à toute allure. Les générations s'affrontent, les rôles s'inversent mais personne n'est gagnant...**

Ainsi commence le court métrage de 3' 09" projeté aux **25èmes Rencontres Passeurs d'images**, samedi 19 novembre à Paris. Un film conçu et réalisé par quatre jeunes de Flers Agglo (Azzedine, Hicham, Karim et Rayan) et deux seniors du Bocage (Claude et Denis).

Prévention routière présenté à la Journée des jeunes, a été suivi d'un échange avec le public de passionnés de cinéma, amateurs et professionnels.

Cette participation aux *Rencontres Passeurs d'images* récompense la qualité du film réalisé et valorise l'initiative et le travail du groupe mis en place par le service animation jeunesse de Flers Agglo, en partenariat avec le Clic du Bocage et la Maison de l'Image de Caen.

 Pour en savoir plus :  
[Flers-agglo.fr](http://Flers-agglo.fr)

### SAINT-MICHEL

## Mieux connaître son quartier



*Familles, seniors, enfants et ados de l'IME ont découvert l'Association du Quartier (AduQ), le terrain de football, le kiosque, le centre commercial, la Bibliothèque de Rue (BDR) et la Maison d'activités.*

Découvrir le quartier était le thème d'une animation de la Maison d'activités Saint-Michel de Flers Agglo.

Les habitants ayant reconnu, lors de la concertation engagée dans le cadre du projet de renouvellement de Saint-Michel, connaître peu les offres de services existantes, l'équipe de la Maison d'activités a organisé une course d'orientation qui a réuni 33 personnes de 3 à 79 ans.

L'objectif était aussi d'animer le quartier, de favoriser les rencontres inter-générationnelles entre habitants du quartier ou non, de les écouter et les informer des initiatives d'animations sur le territoire.

### JEUNESSE

## Réaliser un projet avec les Bains Douches

**Passer d'un tournoi de jeux vidéo entre adolescents à la réalisation de deux bornes arcade, l'idée existait. Les vacances d'automne et le fab lab des Bains Douches Numériques ont permis sa concrétisation.**

**L**e défi a été relevé par sept adolescents inscrits aux activités jeunesse proposées, depuis l'été 2016, par Flers Agglo aux jeunes du territoire âgés de 14 à 17 ans.

Pendant que les uns bricolent dans un coin et que d'autres surveillent l'avancement d'une pièce sur l'imprimante ou la découpe laser, Emmanuel Lebret, animateur jeunesse à Flers Agglo, rappelle le sens de ces animations.

**« Le service animation jeunesse de Flers Agglo est là pour répondre aux souhaits et projets des 14-17 ans. Nous les accompagnons dans la concrétisation du dossier (démarches, organisation, réalisation). Ils doivent être acteurs et plus simples consommateurs. C'est aussi l'occasion pour eux de**



*Les 14-17 ans intéressés peuvent s'inscrire à la Maison d'activités Emile-Halbout, 2 rue Pierre-Lemière, Flers ; 02 33 65 63 10.*

**découvrir les équipements de Flers Agglo, à l'exemple des Bains Douches Numériques ouverts au printemps.**

**« On part de petits projets (découverte et tournoi de handball avec le club local, séjour à la base nature de Torchamp, tournoi de paint-ball), mais l'intérêt et la motivation sont là. Certains travaillent sur un projet musical ».**

Des initiatives qui constituent, pour ces jeunes, des centres d'intérêt pendant les vacances et le mercredi. Et qui peuvent leur ouvrir de nouvelles perspectives dans leurs études.



Pour en savoir plus :  
**Bains Douches Numériques**  
247, rue Simons Flers  
02 33 66 63 03  
[Flers-agglo.fr](http://Flers-agglo.fr)

## ➤ Zoom sur...

# OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**2008**

Date de la première OPAH  
lancée par Flers Agglo



**Septembre 2015 – Août 2020**

Poursuite de la politique de rénovation  
de l'habitat privé sur les 25 communes  
de Flers Agglo

### 3 objectifs :

Reconquête du patrimoine bâti vacant de la Reconstruction en centre-ville et centres-bourgs

Valorisation des logements plus économies en énergie

Accueil de nouveaux ménages sur le territoire

#### Exemples de dossiers en cours de réalisation auprès d'un propriétaire occupant et d'un propriétaire bailleur.

#### Propriétaire Occupant

Le propriétaire a acheté ce logement, construit en 1929 et vacant, pour l'habiter en profitant des aides financières incitatives mises en place.

Remise aux normes du logement : maçonnerie, couverture, charpente, électricité, plomberie, menuiseries intérieures.

Rendre la maison économe en énergie (isolation combles et murs, remplacement des fenêtres et portes, remplacement de la chaudière et des radiateurs) avec un gain sur la facture énergétique de 81 %.

L'étude de faisabilité, réalisée par le CDHAT, a démontré que les travaux pouvaient être accompagnés d'avantages financiers dans le cadre de l'OPAH.

**Travaux : 57 503 € TTC**

**Subventions : 29 200 € d'aides non remboursables, soit 51 %**

**Reste à charge : 28 303 € financés par un éco-prêt bancaire de 28 000 € à 0 %.**

#### Projet



#### Travaux



#### Rénovation énergétique



#### Montage du dossier



#### Financement



#### Propriétaire Bailleur

Le propriétaire a acquis le bien composé de 3 logements destinés à la location.

L'immeuble situé en centre-ville de Flers, fait partie du patrimoine flérien de la Reconstruction. Les logements vacants présentent un état de dégradation important, nécessitant une remise aux normes complète.

Travaux de rénovation énergétique importants avec un gain sur la facture énergétique de 87 à 89 % selon les logements.

L'étude de faisabilité, réalisée par le CDHAT, a démontré que les travaux pouvaient être accompagnés d'avantages financiers dans le cadre de l'OPAH.

**Travaux : 237 928 € TTC**

**Subventions : 95 690 € d'aides non remboursables, soit 40 %.**

**Reste à charge : 142 238 € financés pour partie par un éco-prêt bancaire de 30 000 € à 0 %.**  
Logement Conventionné Social pour les 3 logements : abattement fiscal sur les revenus locatifs de 60 % pendant 9 ans. Loyers maximum applicables : T2 258 € et 290 € mensuel ; T4 duplex 451 € mensuel.



**+ d'infos** - Permanence sur rendez-vous le **mercredi de 8 h 30 à 12 h 15** siège de Flers Agglo, 41, rue de la Boule à Flers.  
**Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement du Territoire** (CDHAT) : 02 31 53 73 73

Christophe Raveau : christophe.raveau@cdhat.fr - Timothée Gendrin : timothee.gendrin@cdhat.fr

## ➤ Pour vous !

### PETITE ENFANCE Le RAM devient un service de Flers Agglo

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Flers Agglo gèrera directement le Relais Assistantes Maternelles (RAM).**

**A**ctuellement, FLASH (Flers Loisirs Animations Services aux Habitants) gère et anime le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il fonctionne avec une professionnelle de la petite enfance sur les 14 communes « historiques » de l'agglomération.

#### Lieu d'informations et de rencontres

Lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, le RAM met en œuvre des actions contractualisées avec Flers Agglo :

- permanences pour les parents et futurs parents,
- ateliers d'éveil auprès des assistantes maternelles, rencontres des professionnelles,
- activités (Gym bébé).

#### Nouveau mode de gestion

Ce mode de gestion permettra à l'agglomération d'améliorer le pilotage et la coordination de l'offre d'accueil individuelle et collective, de

mettre en place un guichet unique et d'élargir l'intervention du RAM aux 25 communes de Flers Agglo.

La structuration, au sein de la Direction Cohésion Sociale de Flers Agglo, d'un service Petite Enfance donne à la collectivité la possibilité de porter son projet de politique petite enfance à l'échelle intercommunale.

De plus, les réflexions engagées autour du Projet Enfance, Jeunesse du Territoire (PEJT) conduisent Flers Agglo à définir des objectifs visant :

- un meilleur service à la population,
- une complémentarité des modes d'accueil plus lisibles pour les familles,



*Une professionnelle de la petite enfance rencontre les parents ou futurs parents, mais aussi les assistantes maternelles.*

- à optimiser le fonctionnement actuel et améliorer la qualité de l'offre,
- à mutualiser les services.



**Pour en savoir plus :**  
**Relais Assistantes Maternelles**  
**07 60 54 30 57**

## ROUTES Rocade de Flers : le chantier avance bien

**Samedi 17 septembre a eu lieu la pose des éléments du pont enjambant la voie ferrée sur la commune de Caligny.**



*Le pont enjambera les deux voies de la ligne SNCF Paris-Granville.*

**C**ette opération spectaculaire marque une nouvelle étape dans la réalisation de la rocade Nord-Ouest de Flers.

Élus des communes limitrophes, de Flers Agglo et du département ont assisté à l'opération. Celle-ci a nécessité la présence de deux grues de 400 et 500 tonnes pour placer la structure métallique de 40 m de long, 12 m de large et pesant 70 tonnes.

#### **Le plus long viaduc de l'Orne**

Tout aussi spectaculaire, la construction du viaduc sur la Vère et la route Saint-

Georges-des-Groseillers – Caligny a débuté en octobre. Long de 160 m et posé sur des piles de 15 mètres de haut, il sera le plus long viaduc de l'Orne.

Les travaux des deux derniers ouvrages d'art, sur les 6 à construire, seront entamés avant la fin de l'année.

Les terrassements sont en cours sur l'ensemble du tracé, avec actuellement la partie située au niveau du rond-point de Saint-Georges.

Le tracé à 2 voies, de 4,5 km, permettra de désengorger le centre-ville de Flers et sécuriser les zones urbaines traversées en transférant le trafic vers la rocade.

Le prolongement du tronçon sud, inauguré à la fin des années 1990, devrait être ouvert à la circulation fin 2017.

Son coût est estimé à 16 M €. La Région et Flers Agglo participent à hauteur de 8 M €.

## ► C'est l'agglo !

# SANTÉ Séduire et convaincre les internes en médecine

**Mercredi 2 novembre, Flers Agglo, en partenariat avec le Centre hospitalier Jacques-Monod de Flers a organisé une journée d'accueil des 23 internes en médecine en stage 6 mois à Flers.**

Cette première devrait se répéter tous les ans, en mai et novembre, date de démarrage des stages des internes en médecine. La prochaine journée aura lieu le 2 mai 2017.

Les étudiants concernés sont les internes entre la 5<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> année. Les stages sont de six mois de novembre à avril et de mai à octobre. Au cours de ces stages, ils sont logés à l'hôpital Monod et à Maubert.

Cette journée de bienvenue a débuté le matin à l'hôpital avec des interventions de personnels médicaux du centre hospitalier. Elle s'est poursuivie l'après-midi par la visite en bus de sites historiques, touristiques et d'équipements de loisirs du territoire, proposée par Flers Agglo.

Élus de la Ville de Flers et de Flers Agglo et représentants de l'hôpital Monod ont ensuite accueilli les stagiaires à l'occasion d'une réception afin d'échanger avec eux sur leur venue à Flers.

### Démographie médicale et permanence des soins

Marqueur fort de l'attractivité d'un territoire, l'offre de santé est aujourd'hui source d'inquiétude dans toutes les régions de France, en particulier les centres économiques de moyenne importance qui ne suscitent pas l'intérêt premier des nouveaux praticiens, du généraliste au spécialiste, du secteur privé, au milieu hospitalier.

Anticiper sur l'évolution à court terme de la démographie médicale, mais aussi sur l'organisation et la permanence des soins en milieu rural, constitue un défi majeur pour les élus, décideurs et acteurs locaux.

Cet accueil personnalisé, valorisant le territoire, traduit la volonté de Flers Agglo d'inciter les futurs médecins à s'installer dans l'agglomération de Flers et lutter contre la désertification médicale.



Internes, élus de la Ville et de Flers Agglo et personnels médicaux de l'hôpital ont échangé à l'issue de cette journée découverte du territoire de Flers Agglo.

1 559



Le nombre d'agents (temps pleins, partiels, vacations) rémunérés par le Centre hospitalier Jacques-Monod a été en 2015 de 1 559 pour le personnel non médical et de 308 pour le personnel médical (médecins, internes, sages-femmes).

### Groupement Hospitalier de Territoire

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Les Collines de Normandie est l'un des 11 GHT normands arrêtés par la Direction de l'Agence Régionale de Santé. Il regroupera les centres hospitaliers de Flers, Vire et des Andaines (La Ferrière-Macé, Domfront). Flers en sera l'établissement support.



### 1<sup>er</sup> juillet 2017

La date fixée aux établissements membres d'un GHT pour finaliser leurs réflexions sur le projet médical partagé.

### Pass +



La soirée de bienvenue a été l'occasion, pour les élus de Flers Agglo, de remettre à chaque interne un Pass + Flers Agglo leur permettant de bénéficier de réductions sur l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire.

### Naissances



Le pôle femme-enfant a enregistré 924 naissances en 2015.

### Urgences



En 2015, 32 887 passages ont été enregistrés aux urgences de l'hôpital Monod. Passages répartis entre adultes 21 246, pédiatrie 7 950 et maternité-gynécologie 3 691.

### SMUR



Sur les trois dernières années complètes, le nombre de sorties du SMUR était de 684 en 2013, 676 en 2014 et 682 en 2015.

### Interventions



Pour l'année 2015, 4 241 interventions en bloc opératoire ont été enregistrées contre 4 040 en 2014 et 3 903 en 2013.

# TRAVAUX Voirie, trottoirs, éclairage : un programme conséquent

**Chaque année, le budget de la Ville de Flers consacre une ligne importante aux travaux de réfection de la voirie, de trottoirs et de l'éclairage public.**

2016 ne déroge pas à la règle. Le conseil municipal a même ajouté à ce programme annuel le chantier de l'avenue de Dijon (Le fil

N°2 cahier Flers PI). Après des interventions sur les réseaux en août et septembre (eau-assainissement, électricité, gaz), la chaussée a été refaite en novembre. Pour un total de 155 000 €.

En centre-ville, les rues Henri-Laforest, Desrivières, du Théâtre et Victor-Hugo ont bénéficié d'un lifting de leur chaussée et/ou des trottoirs.

Cité SNCF, les réseaux et l'éclairage public en

2015, la chaussée a été réalisée en enduit bi couche.

La rue d'Athis a été refaite entre la rue de Paris et l'entrée de l'EHPAD Jean-Baptiste-Lecornu. Une seconde tranche est programmée en 2017.

Dans les hameaux, des travaux ont eu lieu Moulin du Hariel (enrochement pour lutter contre les inondations), allée de la Fournière (reprofilage), chemins de la Pommeraie et de la Béguinière et au Bas-Hamel (enduit bi couche).

Au total 110 000 € pour les chaussées et 50 000 € pour les trottoirs ont été investis.

En sortie d'agglomération, des aménagements de sécurité ont été réalisés route de Bellou pour 28 000 €.

Au niveau de l'éclairage public, la Ville a inscrit 80 000 € pour la réfection du cheminement piétonnier le long du stade des Clossets, pour intervenir impasses Malherbe, Ronsard et Montaigne et rénover les luminaires rues Abbé-Lecornu, du Moulin et Durrmeyer. Au total, 90 luminaires (mats, led) ont été changés.



En 2016, le montant des travaux sur la voirie s'élève à plus de 400 000 €.

**SAINT-SAUVEUR**

## L'ancienne chaufferie démolie

**Fin 2015, la Ville de Flers a mis en service une chaufferie bois à Saint-Sauveur. Cette réalisation s'est accompagnée de la démolition de la première chaufferie, inaugurée en 1977.**

**A**u terme de plusieurs mois d'un chantier engagé au cours de l'année 2016, seule la cheminée a été préservée. Symbole, mémoire et aussi point de repère de l'histoire du quartier qui a connu depuis dix ans d'importantes aménagements et travaux de rénovation.

Après l'enlèvement des anciennes chaudières, le bâtiment principal a été livré aux démolisseurs à partir du mois de septembre.



À ce jour, les bâtiments de l'ancienne chaufferie ont disparu. Au second plan la cheminée de la nouvelle chaufferie.

Progressivement, les habitants ont pu assister à la démolition (toiture, charpente), jusqu'aux derniers coups de pelleteuses pour le gros œuvre.

L'espace libéré sera aménagé en un espace paysager par le service espaces verts de la Ville de Flers.

**CHIFFRES**

**25 000 €**

La somme inscrite au budget travaux 2016 pour la sécurisation des sorties des écoles.

**5 000**

Chaque année, 5 000 tonnes de bois seront consommées, essentiellement sur la période de chauffe des logements, dans la nouvelle chaufferie. L'été, le gaz prendra le relais pour l'eau chaude.



# OBJETS TROUVÉS un service et une réglementation



*L'armoire des objets trouvés s'apparente à un inventaire à la Prévert*

**A** la mairie de Flers, un service est chargé de la gestion des objets trouvés. En application de la réglementation qui s'applique aux objets trouvés, la Ville a pris, en juillet 2016, un arrêté permanent rappelant cette réglementation.

Les personnes trouvant un objet dans un lieu ouvert au public (voie publique, véhicule de transport de voyageurs ou dépendances communes d'un immeuble privé), doivent le déposer ou le déclarer dans les plus brefs délais à la mairie de Flers.

## Inventeurs

La personne qui découvre un objet perdu ou abandonné est considérée comme son inventeur. Il peut assurer la garde de l'objet et le restituer à son propriétaire après l'avoir déclaré au service de la Ville.

## Enregistrement, investigations

Ce service enregistre l'objet et son descriptif,

puis procède aux investigations nécessaires à sa restitution à son propriétaire.

Dans le cas contraire, le délai de garde des objets trouvés varie d'une semaine à 3 ans selon leur nature.

En cas de restitution à l'inventeur, celui-ci n'en deviendra propriétaire qu'à l'issue d'un délai de cinq ans (article 2224 du Code civil).

## Objets non réclamés

Les objets non réclamés par le propriétaire ou l'inventeur peuvent être, selon leur nature, remis à des services de l'Etat, associations caritatives, d'insertion, au Centre communal d'action sociale, commissariat de police (armes blanches), pharmacies (médicaments) ou détruits.



### *Pour en savoir plus :*

**Mairie de Flers : affichage de l'arrêté ; registre des arrêtés**

# LE HAZÉ Un terrain de football à 5 en projet

## **Le conseil municipal de Flers a adopté, le 3 octobre dernier, le projet de construction d'un terrain de football à 5 en gazon synthétique.**

Ce stade de 800 m<sup>2</sup>, avec un éclairage, complètera les équipements du complexe sportif du Hazé : un terrain d'honneur en gazon naturel, 4 terrains d'entraînement, un terrain annexe en stabilisé, une piste d'athlétisme et 7 courts de tennis en terre battue. Il s'inscrit dans la continuité de la construction de l'espace de convivialité commencée en 2017.

Ce sera un terrain d'entraînement supplémentaire pour le FC Flers, surtout en période hivernale.

Le fait qu'il soit en gazon artificiel permettra aussi une utilisation par des clubs sportifs pour des stages multisports extrascolaires, les élèves des écoles et collèges de Flers, les adolescents du centre de loisirs du centre social de Saint-Sauveur et les habitants de Saint-Michel en lien avec la Maison d'activités Saint-Michel. Ce terrain, construit sur le court de tennis en béton très vétuste, finalisera l'entrée du complexe sportif du Hazé, désormais ouvert sur le quartier Saint-Michel.

Les travaux sont estimés à 90 000 € TTC, avec un taux d'aides de 80 %, pour un reste à financer à la charge de la Ville de 20%.

## ► En bref !

### **Associations : subventions 2017**

Depuis 2014, les associations de Flers peuvent faire leur demande de subvention à partir du site internet flers-agglo.fr.

Pour l'année 2017, il suffit de télécharger le dossier à partir de la page d'accueil (Flash info ou Zoom) et de retourner le document à l'adresse indiquée **avant le 31 décembre 2016**.

### **Maisons fleuries**

Les 44 participants du concours 2016 des Maisons fleuries de Flers ont été reçus jeudi 6 octobre, Salle d'honneur de la mairie de Flers, en présence d'Irène Cojean, maire-adjoint déléguée à l'Aspect et la Propreté de la ville.

Palmarès 2016 complet sur [flers-agglo.fr](http://flers-agglo.fr) rubrique **Le Fil ACTUS**.

### **Travaux centre-ville**

Les travaux d'aménagement des places Saint-Germain et Paulette-Duhalde débuteront le lundi 23 janvier 2017 sur la partie haute de la place Saint-Germain et le parvis du marché couvert. Ils se poursuivront place Paulette-Duhalde. Fin du chantier prévue le vendredi 14 avril. Durant cette période les marchés auront lieu place Paulette-Duhalde, puis place Saint-Germain.

### **Rentrée des classes**

Une ouverture de classe pour une fermeture, des effectifs stables avec 1000 inscrits (2 ans compris), la rentrée 2016 dans les écoles primaires publiques de Flers a été calme. Au niveau des écoles, la Ville a maintenu son niveau de dépenses pour les travaux d'entretien et de rénovation, ainsi que pour le renouvellement du matériel scolaire avec notamment 4 nouvelles classes dotées de tableaux numériques.

À noter (notre photo) l'acquisition d'une mallette de huit tablettes numériques pour l'école maternelle Sévigné dans le cadre d'un projet pédagogique



**+ d'infos :**  
**Le fil N°2 page II**  
**(cahier ville de Flers)**

## ► Focus

# ASSOCIATIONS Projet de regroupement quartier Saint-Sauveur

Depuis 2015, la Ville de Flers élaboré, en lien avec l'Agence de Développement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), une démarche de gestion dynamique de son patrimoine en vue de définir une stratégie immobilière.

Dans ce cadre, elle a engagé une réflexion sur l'accueil des associations, hébergées dans des locaux de la Ville de Flers dispersés dans la ville, en créant un pôle associatif quartier Saint-Sauveur.

Depuis le début des années 2000, la Ville de Flers est propriétaire à Saint-Sauveur de 4 bâtiments de 2 568 m<sup>2</sup> de surface, sur un terrain de 12 687 m<sup>2</sup>, qui accueillaient jusque-là des activités de l'association Lehugeur-Lelièvre. En 2010, les Restos du cœur, puis le Secours populaire ont été les premières associations à s'installer dans ces locaux.

### Regrouper les associations en un même lieu

La Ville de Flers souhaite rassembler des associations, par groupe cohérent (loisirs, sport, social...), pour permettre une meilleure identification de celles-ci.

Ce pôle associatif accueillera du public de la Ville de Flers, des autres communes (adhérents).

Cet accueil dans un lieu identifié permettra une meilleure accessibilité du grand public



Les travaux complèteront ceux de la rénovation urbaine du quartier et d'aménagement de la coulée verte de la Fouquerie.

avec le réseau de transports urbains de Flers Agglo (ligne 1 arrêt rue Eugène-Garnier). Le souhait est aussi de créer des synergies entre les associations et d'animer le site de la Fouquerie qui devrait retrouver, d'ici 2019, son caractère de vallée et d'espace naturel dédié à la promenade, aux sports et aux loisirs. Cette réalisation, essentielle au bon fonctionnement des associations, complètera l'opération de rénovation urbaine de Saint-Sauveur en mettant l'accent sur l'accompagnement de la vie sociale sur le quartier.

### 1<sup>re</sup> phase pour 20 associations

Ce projet d'envergure, en raison du nombre d'associations existantes sur la ville de Flers et de la dimension des bâtiments et des espaces à aménager, sera mis en œuvre en plusieurs

phases. Dans un premier temps, une vingtaine d'associations seront accueillies dans un des bâtiments sur 900 m<sup>2</sup>.

Les travaux sur le bâtiment porteront sur :

- La réfection de l'enveloppe du bâtiment (toiture, étanchéité, façades, menuiseries extérieures, isolation),
- Le second œuvre (électricité, plomberie, chauffage, menuiseries intérieures, cloisons, isolation, finitions, peintures, revêtements de sols...)
- Les mises aux normes : accessibilité avec l'installation d'un ascenseur, normes électriques, énergétiques et sécurité incendie.

### Adapter l'extérieur aux besoins

Des travaux d'aménagements extérieurs seront réalisés afin de faciliter les accès piétons et traiter le stationnement sur le parking existant. La partie humide le long du cours d'eau sera préservée.

L'accès au site et la circulation à proximité et sur le site seront également étudiés afin de permettre un accès par le bas de la rue Jacquard et une sortie sur la rue Bernard-Palissy.

Le coût de cette première phase de travaux est estimé à 1 440 000 € TTC. Grâce à des financements de l'Etat et de la Région, la participation de la Ville s'élèverait à 50% de ce coût.



Restos du cœur et Secours populaire occupent déjà des bâtiments depuis 2010

# Le mot de la majorité municipale

Le fonctionnement démocratique de la cité s'exprime traditionnellement par le biais de l'existence d'une majorité et d'une opposition. La majorité se félicite du climat de saine collaboration qui s'est établi au fil du temps avec la minorité, particulièrement depuis la démission de Monsieur Senaux. L'absence de référence constante et inappropriée à la politique nationale y est sans doute pour beaucoup. Chacun comprend qu'au plan strictement local, ce n'est pas l'obéissance politique qui compte mais la pertinence et le profession-

nalisme des projets. Il n'est donc pas étonnant que les opinions et les initiatives puissent se rejoindre, ce qui amène l'opposition à se reconnaître dans les réalisations de la majorité.

C'est donc tous ensemble que nous allons maintenant nous tourner vers la fin de l'année et le début 2017. Les chantiers sont nombreux et de tous ordres. Animation commerciale du centre-ville, démolition du vieux gymnase du Champ-de-Foire et des anciens bâtiments de la rue du Commandant Charcot, création d'un nou-

veau centre d'essais dynamiques sur le CIRIAM à Caligny, création d'une nouvelle zone commerciale et artisanale au sud de Flers...

Le groupe majoritaire se réjouit que tout ceci puisse se faire dans l'union car seule l'unité de notre territoire génère sa force et sa capacité à attirer et fédérer des énergies.

# L'opposition s'exprime

L'opposition constate avec satisfaction que plusieurs projets qu'elle a portés sont repris par la majorité actuelle.

Le conseil municipal a approuvé le principe de vidéo protection. Nous restons dans l'attente de connaître les modalités d'implantation dans la ville. Elles seront d'une utilité indispensable pour dissuader les actes délictueux ou malveillants et les incivilités.

Il a également voté la destruction de l'ancien gymnase du Champ de Foire. C'est à cet endroit que nous avions proposé la création d'une salle polyvalente complémentaire au Forum. C'est un outil qui manque cruellement, depuis longtemps, à la

cohésion sociale et à l'image de Flers pour les congrès, les associations, les familles. Nous serons vigilants sur le devenir de ce lieu et son utilisation.

Malgré certains reproches, adressés à notre encontre par l'actuelle majorité, pour notre implication dans ce dossier lors des municipales, une solution a été trouvée pour le centre commercial du quartier Saint Sauveur : le dernier local que la ville possédait vient d'être vendu. L'activité marchande qui s'y est implantée, doit être encouragée afin de vivifier cet espace. Nous sommes heureux de ce dénouement.

Le marché a été le théâtre de vives contestations dues à une communication confuse et à une inquiétude

légitime des commerçants ambulants et des consommateurs. Nous avons participé à la commission qui a clarifié la situation et permettra, souhaitons-le, son développement. Il nous tient à cœur que ce marché retrouve le dynamisme qu'il a connu.

Plusieurs fois nous avons signalé les imprudences et les incivilités de certains conducteurs en ville. Nous attendons que Mr le Maire, comme il s'y est engagé, prenne les décisions nécessaires face à ces nuisances afin d'agir pour la sécurité de toutes et de tous.

## > C'est l'agglo !

# Interview



**“ Un choix fruit de nos engagements ”**

**Josette Bonnel (Maire-adjointe chargée du patrimoine) et Michel Dumaine (Vice-président chargé de l'Habitat).**

**Redynamiser, valoriser le centre-ville de Flers est l'un des axes majeurs de l'action de la Ville et de la Communauté d'agglomération en matière d'attractivité du territoire.**

**Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH-RU) du centre-ville et la convention démonstrateurs de la Caisse des Dépôts (CDC) Ville et Agglo lancent deux nouveaux projets.**

Depuis 2008, Flers Agglo est engagée dans des Opérations d'amélioration de l'habitat. Nous avons observé qu'autour des OPAH généralistes existaient d'autres dispositifs de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) comme l'OPAH-RU correspondant aux besoins du secteur de la gare et de la ville reconstruite. (NDLR – Lire ci-dessous).

La CDC a retenu Flers pour son projet démonstrateurs centres-villes. Ce choix est le fruit de l'engagement de nos collectivités dans la réhabilitation du centre-ville.

### **Quels sont ces engagements ?**

La CDC accompagne les communes et intercommunalités dans leurs projets de redynamisation des centres-bourgs et centres-villes sur des actions ciblées.

### **Comment va se matérialiser cette convention ?**

La CDC et ses filiales ont des capacités d'interventions multiples : prêts, co-investissements, études spécifiques avec des moyens d'ingénierie...

### **Flers figure parmi 10 villes tests en France ?**

C'est exact. Ce dispositif de revitalisation des centres-villes vise à déployer des moyens innovants pour accompagner la redynamisation des villes de 15 000 à 100 000 habitants. Flers a été retenue avec Perpignan, Valence, Châlons-en-Champagne, Nevers, Cahors...

Nous avons signé la convention avec la CDC le 17 novembre dernier.

**Pour en savoir plus:**  
 [www.caisse-des-depots.fr](http://www.caisse-des-depots.fr)

## QUARTIER DE LA GARE Une étude avant un programme d'actions

**Les diagnostics habitat réalisés pour le PLU intercommunal et l'OPAH ont relevé les problèmes liés à la vacance et à la vétusté des logements sur le quartier ancien de la gare et le centre-ville reconstruit de Flers.**

**L**e dispositif généraliste de l'ANAH ne suffisant pas à traiter les problématiques habitat, son outil OPAH-RU s'est imposé comme la solution pour ces deux secteurs de Flers : forte insalubrité et vétusté, vacance élevée et friches urbaines. L'étude définira le programme d'actions des cinq à dix prochaines années.

### **Une étude pré-opérationnelle**

Le but est d'arrêter un projet structurant pour la ville, cœur de l'agglomération flérienne, en capitalisant la réflexion des équipes du Forum Mondial de Jeunes Architectes (décembre 2015), selon les orientations fortes retenues par les élus.

L'étude durera 8 mois, hors phase de réflexion et de décision des élus. Elle a

débuté en novembre 2016. Elle s'articule selon 3 phases :

**- diagnostic** s'inscrivant dans les priorités de l'ANAH (urbain, foncier, immobilier, lutte contre l'habitat indigne, énergie, économie, patrimonial) avec définition de périmètres restreints d'intervention,

**- propositions de stratégie et d'un plan d'actions** sur des îlots prioritaires,

### **- réalisation de la convention OPAH RU.**

Les habitants, usagers et partenaires seront associés à la concertation et à la co-construction du projet.

Le coût prévisionnel de l'étude s'établit à 83 652 € financés par Flers Agglo, l'ANAH et la CDC.



*Le quartier de la gare est le cœur du projet OPAH RU de réhabilitation du patrimoine bâti.*



## Accompagnement des jeunes vers l'emploi : la Ville et l'Agglo s'engagent

**La situation du marché de l'emploi pénalise les jeunes et notamment les moins outillés par des diplômes, de l'expérience professionnelle, un capital social riche... Il s'agit donc, pour les collectivités territoriales de repenser les modalités d'accompagnement des jeunes et ainsi d'expérimenter de nouvelles actions afin de répondre aux attentes de ce public.**

## Accueillir, mais aussi encadrer et former

**En juin 2013, la Ville de Flers et Flers Agglo se sont engagées dans une démarche d'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Une décision prise sur la base de l'organigramme mutualisé des deux collectivités.**

Le 24 octobre 2013, 25 jeunes du territoire signaient leur premier contrat de travail comme emplois d'avenir, services civiques ou apprentis.

Un moment important pour les deux collectivités, puisqu'en embauchant des jeunes en apprentissage, Ville et Communauté d'Agglomération s'engageaient dans un processus qui n'était pas dans la tradition des collectivités territoriales.

À travers cet engagement fort en faveur des 16-25 ans, il s'agit, tout en participant à l'effort national de lutte contre le chômage des jeunes, de leur offrir l'opportunité d'acquérir

une expérience professionnelle transférable auprès d'autres employeurs, en assurant une qualité d'encadrement par un tutorat individualisé.

### Formation et tutorat comme clés de voute

Afin de montrer aux jeunes la chance qui était la leur d'intégrer une collectivité territoriale de l'importance de Flers et de son agglomération, les élus leur ont rappelé que, quelques années auparavant, des jeunes, également embauchés dans le cadre d'emplois aidés (les emplois jeunes), étaient aujourd'hui des cadres dirigeants. « **Dans la vie, tout est permis dès lors que l'on prend sa vie en main et que l'on trouve des personnes pour vous aider** ».

C'est le cas pour la Ville et l'Agglomération dont l'objectif, à travers leur politique d'embauche de jeunes sur des contrats pouvant aller jusqu'à 3 ans, est de « **faciliter l'accueil, le suivi et la formation personnalisés des emplois d'avenir, services civiques** ».

*et apprentis, dans le cadre de la gestion prévisionnelle de leur carrière, afin qu'à la sortie du dispositif tous trouvent un emploi ».*

### Recensement des besoins potentiels auprès de chaque direction

S'engager de façon simultanée sur 3 dispositifs distincts a nécessité une mobilisation des directions et un investissement des agents concernés par l'accompagnement, le tutorat.

Afin de mettre en place leur politique, les deux collectivités ont lancé une procédure de recensement des besoins potentiels auprès de chaque direction. Le but a été de connaître les activités susceptibles d'être ouvertes à ces projets, de voir vers quels diplômes elles pourraient accompagner les jeunes concernés. Il fallait s'assurer que, parmi le personnel des collectivités, des encadrants endosseront une mission de tuteur.

Ce point constitue un élément essentiel, puisque les tuteurs assument une respon-



## Betül : « Du soulagement à l'espoir »

Recrutée en emploi d'avenir en mai, Betül découvre le fonctionnement du service des archives de Flers Agglo.

Bachelière, Betül avait choisi de repasser un bac dans la filière accueil-secrétariat.

Un stage et un CDD plus tard, Betül va se retrouver sans diplôme, sans qualification et surtout sans emploi.

Dirigée vers la Mission locale par une conseillère d'éducation, elle se positionne sur l'emploi d'avenir aux archives de Flers Agglo.

« **Après un entretien parfaitement préparé en se documentant sur Flers Agglo et son action culturelle** », se souvient Hélène Tarantola, attaché de conservation, Betül est retenue.

« **Cela a été un soulagement** », explique celle qui ne voyait pas comment « accrocher » le monde du travail sans diplôme.

### Betül : « Découvrir un métier et me former »

Sérieuse, appliquée, motivée la jeune fille de 22 ans met tous les atouts de son côté pour atteindre son but : travailler en accueil. Avec l'aide de sa tutrice, Marie Portais, nouvelle archiviste, arrivée en août, des directions de Flers Agglo et de la Ville de Flers, vont l'accueillir pour des stages à l'accueil. « **C'est aussi notre rôle de l'accompagner à trouver sa voie à travers un projet professionnel** », précise Marie Portais.

Car, l'objectif de Betül qui va passer des tests avec l'Afpa, reste de trouver une formation lui ouvrant les portes d'un emploi pérenne.

« **Je veux que cet emploi d'avenir qui me permet de retrouver le monde du travail, me permette surtout de me former pour travailler à l'accueil.** »

Ainsi marchera-t-elle sur les pas de Fanny qui l'a précédée aux archives et qui a postulé avec succès à un poste d'accueil au sein de la collectivité.

L'expérience acquise pendant 2 ans, sa connaissance de la collectivité lui ont permis de postuler et surtout d'être retenue au terme des entretiens d'embauche.



sabilité pédagogique en s'engageant auprès des jeunes afin qu'ils obtiennent le soutien nécessaire pour sortir du dispositif avec une qualification.

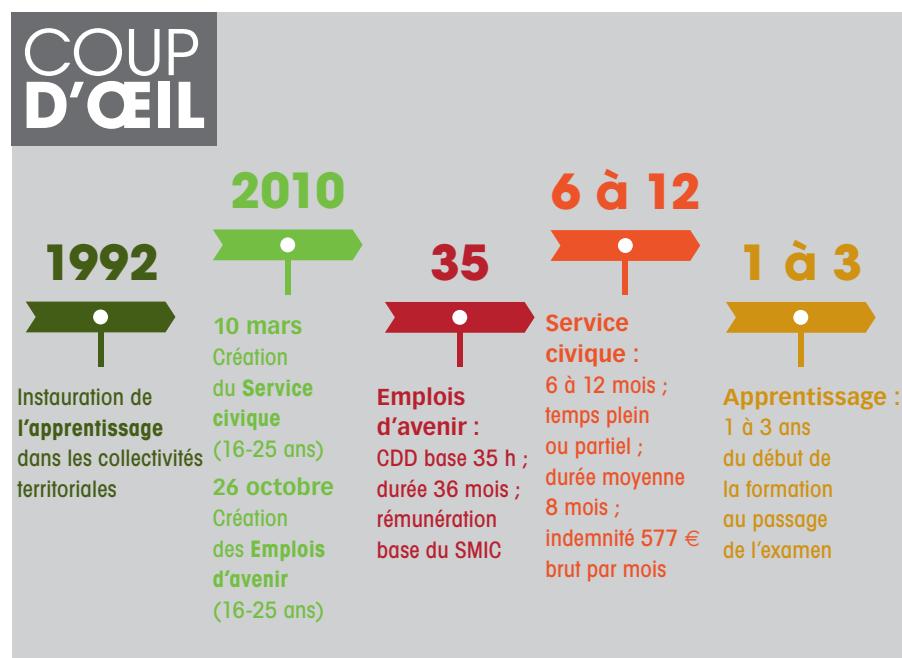
Un objectif atteint par beaucoup de ceux arrivés en 2013. Si des changements d'orientation ont eu lieu dans les premiers mois, les réussites sont nombreuses avec des diplômes (BP JEPS, BTS, BP, CAP...) et des emplois à la clé au sein de la collectivité, auprès d'autres employeurs ou des inscriptions pour des formations qualifiantes, universitaires...

En 2017, l'embauche d'emplois d'avenir est renouvelée, alors que trois services civiques sont à pourvoir et que l'apprentissage fait partie intégrante de la politique de formation des deux collectivités.

### CHIFFRES

# 25

Le 24 octobre 2013, 25 jeunes signaient leur premier contrat de travail au service de la Ville de Flers et de Flers Agglo. Vingt-cinq contrats répartis entre 14 contrats emplois d'avenir, 8 contrats d'apprentissage et 3 services civiques.



## ► En bref !

### Contrat d'apprentissage

Pour les 16 à 25 ans, il constitue une opportunité de suivre une formation sanctionnée par un diplôme et d'acquérir des compétences professionnelles par l'exercice d'un métier. Pour les employeurs publics, former des apprentis valorise les compétences des professionnels qui accueillent les jeunes et fait connaître les métiers qu'ils proposent.

### Emplois d'avenir

Ils se situent dans les activités en développement ou à forte valeur sociale :

- Utilité sociale : aide à la personne, animations sociales et sportives...
- Environnement : filière verte, entretien paysager lié au tourisme...
- Fort potentiel de création d'emplois : secteur numérique, développement durable...

### Service civique

Ses missions se situent dans les domaines suivants :

- Solidarité et lutte contre l'exclusion
- Éducation et santé (jeunes, publics fragilisés)
- Éducation à la pratique sportive et culturelle pour tous
- Développement durable
- Mémoire et citoyenneté
- Interventions d'urgence



Bruno Launay  
Agent de maîtrise

**“ Se mettre en situation de transmettre nos savoirs ”**

## Interview

Aujourd'hui responsable de la régie du service bâtiment, Bruno Launay, alors responsable du service peinture, a été l'un des premiers techniciens de la Ville à accueillir un apprenti en 2013.

### **Vous avez toujours travaillé à la Ville de Flers ?**

Je suis arrivé après avoir travaillé dans le privé. Pendant cette première période, j'ai côtoyé puis formé des apprentis.

### **Et lorsque vous êtes entré à la Ville de Flers vous avez continué ?**

À cette époque, les collectivités ne pouvaient pas prendre d'apprentis. J'ai pensé à cette possibilité quand mes collègues les plus âgés ont pris leur retraite. C'était en 2007. Ce n'est qu'en 2013 que la Ville et l'Agglo ont mis en place leur politique d'accompagnement des jeunes vers l'emploi, dont l'apprentissage. J'ai donc accepté de prendre un apprenti.

### **Que représente l'apprentissage pour vous ?**

Accueillir un apprenti est important pour tous les métiers, principalement pour les métiers manuels comme les nôtres. C'est se mettre en situation de transmission de nos savoirs. Notre organisation, la taille de notre service

sont un cadre dimensionné à l'accompagnement de jeunes vers un métier.

### **Etre maître d'apprentissage cela se passe comment ?**

L'apprentissage se déroule sur 2 ans, en alternance entre la collectivité et le centre de formation. Notre objectif, avec mon collègue Mickaël Soyé qui m'a accompagné avant de me succéder en septembre dernier, est de mettre en place les bases du métier, puis de permettre au jeune de devenir autonome au travail, pour le mener vers la réussite à son diplôme et un emploi pérenne.

### **Combien d'apprentis ont été formés depuis 2013 ?**

Trois. Le premier venait du privé. Il a suivi sa seconde année chez nous et obtenu son CAP.

Celui recruté en septembre 2014 a interrompu sa formation en décembre 2014.

Notre troisième apprenti, Bryan, 25 ans, vient de débuter sa deuxième année.

## CHIFFRES

375

Sur l'année scolaire 2015-2015, la Ville de Flers et Flers Agglo ont reçu 375 demandes de stage. Cent-vingt demandes ont pu être satisfaites principalement en petite enfance, accueil-secrétariat, animation et loisirs. Les stagiaires, jeunes et adultes, viennent de l'enseignement et d'organismes professionnels.

## Un bilan positif pour les jeunes

**En novembre 2013, la Ville de Flers et Flers Agglo validaient leur politique d'accompagnement des jeunes vers l'emploi qui a mobilisé dix-sept services de six directions.**

Les formations, l'accompagnement professionnel ont permis de valider de beaux projets (BTS en tourisme, BPJEPS, niveau de connaissances et de compétences amélioré...).

Pour Florence, au Musée, après une formation à la gestion des collections, le contrat se prolonge par une embauche en remplacement d'un départ à la retraite.

Justine a changé d'orientation pour engager une formation en comptabilité. Son contrat a été prolongé jusqu'au terme de l'action de formation.

Même situation pour Romain dont la formation prendra fin en février prochain.

D'autres ont trouvé un emploi grâce à l'expérience acquise ou ont choisi de reprendre des études.

Pour les trois services civiques, Loïc s'est inscrit dans un IUT, Tiffany suit une formation à Vire et fera un stage au Point Information Jeunesse où elle a fait son service civique. Thomas a travaillé dès la sortie du dispositif à l'Agence Régionale de Santé de la Région Centre.

Quant aux apprentis, la plupart ont atteint avec succès le terme de leur formation, ouvrant les portes de la vie active ou d'études plus approfondies.

En 2017, des emplois d'avenir seront à nouveau recrutés et trois services civiques en cours de recrutement.

**« En facilitant le suivi et la formation personnalisée de ces jeunes, la Ville et l'Agglo participent à une gestion prévisionnelle de leur carrière, avec l'espoir qu'à la sortie tous trouvent un emploi ».**

Ainsi Ville et Agglo poursuivent leur engagement au service de la jeunesse du territoire.



Novembre 2013, emplois d'avenir, apprentis avaient signé leur contrat.

## POUR ALLER PLUS LOIN

La Mission Locale des Jeunes du Bocage (Cap Emploi pour les travailleurs en situation de handicap) est la porte d'entrée des jeunes souhaitant postuler à un emploi d'avenir et des entreprises souhaitant recruter.

Selon Yannick Lerestif, directeur de la Mission Locale du Bocage, « le dispositif des emplois d'avenir est un dispositif pertinent : l'employeur s'engage à former un ou plusieurs jeunes qui ont l'opportunité de valider des CAP, BEP, BAC, BTS. Parallèlement, le jeune est encadré par un tuteur au sein de l'entreprise et peut échanger avec la Mission Locale. À la fin du contrat, un bilan est réalisé et le bénéficiaire aidé dans ses démarches de recherche d'emploi en cas de non pérennisation chez son employeur. »

### Quel est le bilan chiffré de ces 3 premières années ?

282 jeunes du Pays du Bocage ont signé un contrat d'avenir depuis le lancement du dispositif en 2014 (convention initiale ou renouvellement de contrat).

85% de ces contrats d'avenir concernent le secteur non marchand (public).

### Quelles sont les perspectives pour 2017 ?

Les nouveaux contrats d'emploi d'avenir seront signés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. 11 offres pour 2017 sont proposées à ce jour.



+ d'infos :

<http://www.missionlocaledesjeunesdubocage.com/>



L'emploi d'avenir de Romain a été prolongé jusqu'à la fin de sa formation.

## COMMERCE *Ma Boutique Test* à Flers, c'est possible !



Redynamiser le centre-ville de Flers en favorisant l'occupation des commerces vacants.

**La Chambre de Commerce Ouest Normandie, la Ville de Flers et Flers Agglo mettent en place le concept innovant de « *Ma Boutique Test* ».**

Bien que Flers connaisse un taux de vacance peu élevé parmi les villes de l'Ouest, dynamiser le commerce de centre-ville constitue un axe prioritaire de la politique économique des deux collectivités. L'objectif est d'aider les propriétaires de locaux vacants à trouver un locataire, d'apporter une aide renforcée aux créateurs d'entreprise, et ainsi de permettre l'ouverture de nouveaux commerces, élargissant ainsi l'offre en centre-ville et renforçant son attractivité.

L'action va consister, dans un premier temps, à trouver un emplacement de premier choix : un local situé dans une rue principale,

rénové et adapté, avec un loyer modéré et/ou progressif.

Ensuite, l'appel à projets permettra au commerçant retenu de tester son activité au sein de la boutique pilote avec un niveau de risque réduit ( bail dérogatoire sur 3 ans résiliable annuellement et loyer modéré).

De plus, le créateur d'entreprise recevra un accompagnement personnalisé auprès des conseillers CCI et des partenaires.

Ce concept gagnant/gagnant pour le bailleur et le commerçant pourra se traduire en cas de réussite, par la signature ultérieurement d'un bail commercial, ou, en cas de résiliation du bail dérogatoire, la CCI relancera un appel à projets trois mois avant la fin du bail.



**Pour en savoir plus :**

**Céline Lepeltier 06 82 96 91 38 ou par mail : [celine.lepeltier@normandie.cci.fr](mailto:celine.lepeltier@normandie.cci.fr)**

## TRAVAUX

## Zone d'activités du Pont nord

Cette zone d'activités située à La Ferrière-aux-Étangs bénéficiera, début 2017, de travaux de requalification. À l'issue de la consultation des entreprises, les travaux de rénovation de la voirie, de l'éclairage, de mise en sécurité des espaces de circulation et de stationnement (poids lourds) et la signalétique pourront commencer. Ces aménagements visent à répondre aux

demandes des entreprises (accessibilité, déplacement, sécurité, cadre de travail). Ils sont financés par Flers Agglo.

Cette zone accueille une quinzaine d'entreprises (environ 180 emplois) intervenant dans : transformation de matériaux en résine de synthèse, négoce acier, aluminium, inox..., transports, travaux publics, exploitation forestière, artisanat, commerce.

## ► En bref !

### Zone des Coudrettes

Première à s'installer en 2014 sur la toute nouvelle zone des Coudrettes, en bordure de la rocade, la société Flers motoculture poursuit son développement. L'entreprise vient de construire un bâtiment de 600 m<sup>2</sup>. Il accueillera l'activité agricole avec 1 à 3 créations de poste. Depuis son installation sur cette zone, l'entreprise a créé 6 emplois.



### Forum des Métiers

Organisé par Flers Agglo le 14 octobre dernier, le Forum des Métiers « À la découverte de 10 secteurs porteurs » a enregistré 1 300 visiteurs, dont 400 scolaires. Une belle réussite pour une première qui a rassemblé plus de 60 partenaires.

### Zone des Patriaires

Flers Agglo a acquis 16 ha sur cette zone afin de constituer une réserve foncière dans le cadre du développement d'activités économiques au sud de Flers.

### Intersport

La commission départementale d'aménagement commercial de l'Orne a validé le projet d'extension du magasin Intersport avec le passage de sa surface de vente de 1 300 à 2 050 m<sup>2</sup>. Travaux à intervenir à la fin du premier semestre 2017.

### Zone de la Jossière

Les travaux d'aménagement d'une voie d'accès supplémentaire pour certaines parcelles ont commencé.

Toujours sur cette zone, le permis de construire de cellules commerciales, dont celle du magasin Biocoop, a été déposé.

### ZA Messei

Après avoir installé son ECOpôle du bocage de la région Flers-Condé, le Sirtom de Flers-Condé a démarré, sur le même site, la construction de son siège social, actuellement situé à Flers (rue Blin).



# MÉTHANISATION Un potentiel pour les entreprises locales

**Une étude récente, menée par un cabinet spécialisé, a démontré le fort potentiel du département de l'Orne et plus précisément du Pays du Bocage à créer des unités de méthanisation. Le projet, mené par 26 agriculteurs de la région de Messei (Lire page 22), en est d'ailleurs le parfait exemple.**

Ce potentiel entraîne un autre constat lié aux marchés de construction et de maintenance. Ceux-ci sont essentiellement tenus par des pays voisins (Allemagne, Belgique, Italie...) alors que nous disposons de ressources locales importantes au niveau économique (génie civil, métallurgie, moteurs, électricité, maintenance...).

Flers Agglo, le Pays du Bocage, la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie (CCI) et les services de l'État organisent la première rencontre devant permettre d'appréhender les enjeux économiques liés à cette filière émergente dans l'Orne et de se donner collectivement les moyens de capter les marchés potentiels pour les entreprises locales.

Cette rencontre se tiendra jeudi 15 décembre à la CCI à Flers de 8h30 à 13h (date en attente



Photo Solagro

*Actuellement, cinq unités de méthanisation à la ferme sont recensées dans l'Orne..*

de confirmation à l'heure où nous imprimons ce magazine).

Les échanges débuteront après les discours d'ouverture des responsables politiques.

Le bureau d'études Solagro présentera les principaux enseignements de l'étude-action pour le développement de la méthanisation territoriale dans le Pays du Bocage ornais, réalisée en 2016. Suivront deux tables rondes réunissant experts et témoignages sur les sujets suivants :

- le modèle économique d'une unité de méthanisation, de sa conception à sa réalisation,
- la manière de capter les marchés potentiels pour les industriels locaux (description des corps de métier concernés, décomposition des lots, réponse aux appels d'offres).

Entrée sur réservation.



**Pour en savoir plus :**  
[flers-agglo.fr](http://flers-agglo.fr)

## en CHIFFRES

**20**

À ce jour en France, seulement 20 méthaniseurs collectifs sont en service. Pour les projets, le petit collectif regroupant entre 4/5 et 10/15 agriculteurs est une bonne taille.

**5**

Dans le cadre d'une étude pour le développement de la méthanisation territoriale sur le Pays du Bocage ornais, 5 scénarios ont été abordés qui ne sont que le fruit d'une réflexion dans le cadre d'une étude.

## SAINT-SAUVEUR Du nouveau au centre commercial

La surface commerciale de la supérette du Centre Saint-Sauveur, vacante depuis plusieurs mois, devrait prochainement retrouver une activité commerciale.

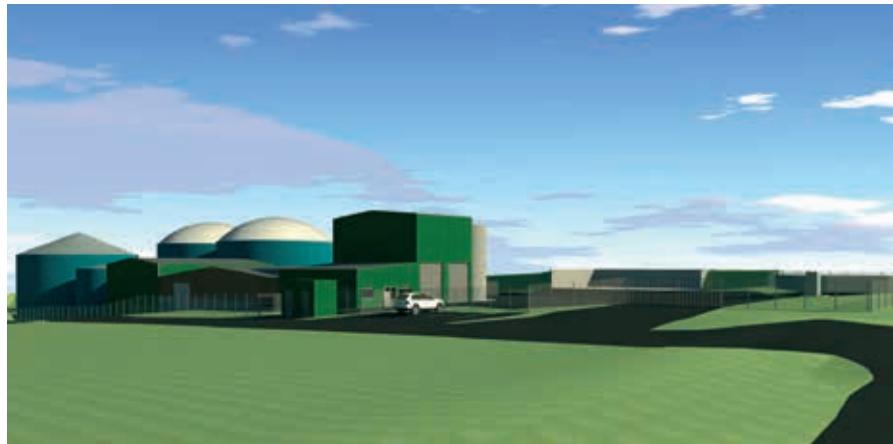
Le conseil municipal de Flers a acté la vente de cette cellule de 253 m<sup>2</sup> à M. Selim Kose qui exploite la boucherie et souhaite diversifier son activité.

Il devrait proposer la vente de fruits, de légumes et d'articles d'épicerie.

En acquérant cette cellule, M. Kose va pouvoir réaliser son projet d'extension.

En cédant ce commerce, la Ville de Flers souhaite contribuer à la redynamisation du centre à travers le projet de développement d'un commerçant déjà installé.

## ÉNERGIE Une unité de méthanisation 100 % locale !



Le projet conçu par le cabinet d'architectes Hamoun Miguel.

**Valoriser les effluents liés à l'élevage de leurs exploitations, tel est le pari un peu fou de 26 agriculteurs de Messei et ses environs.**

**Pari en passe de se concrétiser avec la construction d'une unité de méthanisation.**

**L**e dossier de 850 pages et les documents administratifs (Permis de construire, plan d'épandage, ICPE) ont été validés fin octobre. Les travaux, prévus durer une année, peuvent commencer.

Début 2018, quand l'unité de méthanisation entrera en service, dix années se seront écoulées depuis les premières réflexions.

Pour Jean-François Le Meur, porte-parole du projet, «*si la mise en service du site marquera l'aboutissement d'un beau projet, ce sera aussi le point de départ d'une aventure industrielle*».

### Jouer groupés !

La réflexion, véritablement engagée en 2010 avec la création de l'association Méthan'Agri, est une démarche collective d'agriculteurs situés dans un rayon de 7 km autour du site d'implantation.

«*Nous sommes partis sur la mise en place d'un outil collectif territorial et cohérent, tout en définissant la logique agronomique que nous devions avoir, explique Jean-François Le Meur.*

*L'association a mis en valeur notre volonté de maîtriser le projet, de comprendre ce que l'on fait. Nous voulions une gestion totale par le collectif.*

En somme, jouer groupés pour répondre à une logique environnementale et agronomique afin de construire une unité de méthanisation 100 % locale, sans intervention extérieure.

Ce travail collectif a permis à tous d'acquérir un niveau de compétence partagé, tout en jouant sur les complémentarités de chacun.

### Maîtrise du projet

Depuis 2010, «*il nous a fallu prendre en compte les contraintes d'un tel dossier autour des logiques de pratiques agronomiques de chacun, trouver les personnes qui pouvaient nous accompagner pour bénéficier de leur expertise tout en gardant une maîtrise totale du dossier. Il nous a aussi fallu nous projeter sur le fonctionnement de l'unité de méthanisation (dimensionnement par rapport à nos apports, implantation, plan d'épandage, définition du périmètre de collecte à 14 km...)*

Une approche méticuleuse partagée qui a pu «ralentir» le projet. Mais aujourd'hui, les agriculteurs impliqués ont une maîtrise de cette réalisation et en appréhendent tous les tenants et aboutissants.

## ► En bref !

### Une unité de méthanisation pourquoi ?

Pour valoriser les effluents liés à l'élevage des 26 exploitations de l'association pour 80% de son activité et des produits issus de l'agro industrie pour 20 %.



### Une unité de méthanisation c'est quoi ?

Enfermés dans des fosses hermétiques, effluents et déchets vont fermenter et produire un gaz, le méthane injecté dans le réseau de gaz naturel. Le digesta (matière restante de la fermentation) récupéré sans odeurs sera épandu sur les exploitations des agriculteurs de l'association. Cette opération locale (peu de transport) valorise les effluents et constitue un engrangement organique se substituant aux engrangements chimiques.

En résumé, sans méthanisation, le gaz injecté dans le réseau serait parti dans l'atmosphère lors de son épandage.

### Information

Comme elle l'a fait en donnant le même niveau d'information à ses membres, l'association a favorisé un échange régulier avec les habitants qui pouvaient se poser des questions.

## CHIFFRES

9 000



L'économie, en équivalent tonnes de CO2 rejetées dans l'atmosphère, réalisée chaque année grâce à la transformation des effluents des 26 exploitations de taille modeste de Méthan'Agri. L'équivalent de l'émission annuelle de 4 000 voitures.

4 000



La consommation, en nombre de personnes, de l'énergie produite sur le site en un an. Soit 2 fois la population de Messei ou 7,4% de la population de la prochaine Flers Agglo (54 000 habitants).



La foule est attendue à Flers chaque week-end de décembre à l'occasion des premiers Rendez-vous de l'hiver de Flers Agglo.

## ► Grand angle

### RENDEZ-VOUS DE L'HIVER

**Depuis fin novembre et jusqu'au lundi 2 janvier, Flers vit à l'heure de ses premiers Rendez-vous de l'hiver.**

Dans la continuité des Rendez-vous de l'été, lancés en juillet 2012, la Ville de Flers, en partenariat avec l'Union des commerçants et des artisans de Flers (UCIA), innoveront avec les Rendez-vous de l'hiver.

#### Beaucoup de nouveautés

Chaque week-end de décembre, c'est un

programme complet de festivités qui est annoncé avec de nombreuses nouveautés.

Pour la première fois, une patinoire sera installée au cœur du centre-ville. En synthétique, elle sera ouverte du 28 novembre au 3 janvier ; sur la même place, les enfants retrouveront un manège de Noël.

Pour les gourmands un camion friandise (barbes à papa, gaufres, chichis) sera présent et un espace vin et chocolat chauds, café, thé, crêpes... ouvert les 3 premiers week-end de décembre de 14 h à 19 h.

Des animations de rue et un feu d'artifice dimanche 11 décembre sont aussi prévus.

#### Des commerçants généreux

Festi'Flers, du jeudi 24 novembre au dimanche 4 décembre, offrira une voiture et plus de 10 000 € de chèques cadeaux.

Pour profiter de ces instants, 2 h de stationnement gratuit seront offertes par l'UCIA.

Afin que la fête commerciale batte son plein, les commerces seront ouverts les **dimanche 4, 11 et 18 décembre**.

## Festi'Flers, Marché de Noël, animations

### Samedi 26 novembre

#### Festi'Flers - Car podium Tendance-Ouest

- Matin : en direct Flers et ses animations commerciales.
- Après-midi : tremplin musical des Vitrines de Flers avec le RAVE ; jeux (chèques cadeaux à gagner).

### Samedi 3 décembre

- Collecte de vêtements et de jouets avec la Redingote (place du Docteur-Vayssières).
- Jeu/Enquête : Une surprise pour la Mère Noël. Jeu familial.
- **Fausto Copior de Noël**, caricaturiste (15 h – 19 h).

### Dimanche 4 décembre

- **Fanfare GLOUP'S** à 15 h et 17 h.
- **Réussissez vos photos de fêtes de fin d'année !** Atelier avec le studio Pottier à 15 h et 16 h. S'inscrire à l'Office de Tourisme.

### Samedi 10 et dimanche 11 décembre

#### Marché de Noël

60 exposants : artisanat, décoration, produits du terroir, associations...

- **Concert de Noël** du Conservatoire de musique samedi à 11 h.
- **Feu d'artifice** au château de Flers le dimanche à 18 h 30.

### Samedi 17 décembre

- **Jeu/Enquête** : Une surprise pour la Mère Noël.
- **Fausto Copior de Noël** 15 h – 19 h.

### Dimanche 18 décembre

- **Manège de poneys** (Club hippique de Flers).
- **Fanfare New Stomp Pères Noëls** à 15 h et à 17 h.

**Et selon les week-end** : balades en calèche, ateliers créatifs (Musée du château et Médiathèque), présence du Père Noël, jeux avec la Ludothèque ou jeux géants en bois.

**Pour en savoir plus :**  
Office de Tourisme de Flers Agglo  
4, place du Docteur-Vayssières  
61100 Flers ; 02 33 65 06 75  
[www.flers-tourisme.fr](http://www.flers-tourisme.fr)

## APPLICATION Le patrimoine minier autrement

**Depuis le mois d'octobre, Flers Agglo propose sa quatrième application : Les Trésors de Flers.**

**Les Trésors de Flers** est la première application de Géocaching\* développée sur le territoire de Flers Agglo. C'est aussi la première d'une série destinée à booster le tourisme sur le territoire de Flers.

Créée en collaboration avec l'association *Le Savoir et le Fer*, adaptée à un public non initié, l'application vient de voir le jour sur le site touristique du chevalement de Saint-Clair-du-Halouze.

La recherche des trésors (10 au total), toujours cachés auprès d'un élément du patrimoine naturel ou culturel à découvrir, transforme la

balade en belle aventure en famille ou entre amis.

Une carte, un outil de guidage et des indices permettent de trouver les plaques sur lesquels figurent les indices.

La rubrique « À savoir » transforme la chasse aux trésors en véritable visite du site. Textes, photos, vidéos... sont l'occasion de découvrir les mines comme si vous y étiez !

### Pratique

- Lien de l'application : **Les trésors de Flers**
- Matériel nécessaire : un Smartphone
- Lieu de départ : Saint-Clair-de-Halouze (Terrain de football)
- Distance : 8 km
- Accessible aux familles



*Pour l'Office de Tourisme de Flers Agglo et la Ville de Flers, cette application est l'occasion de promouvoir le patrimoine et un site minier du territoire.*

\* - **Géocaching** : loisir qui utilise la technique du géo-positionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler un contenant dans divers endroits à travers le monde

**Pour en savoir plus :**  
**Office de Tourisme de Flers Agglo**  
**02 33 65 06 75**  
**accueil@flerstourisme.fr**  
**www.flerstourisme.fr**

## DÉCEMBRE Quand le Bocage s'illumine

Depuis 20 ans, décembre dans le Bocage est synonyme de lumières ; celles qui scintillent dans les villages et hameaux qui participent depuis 1996 aux *Villes et Villages illuminés*.

Depuis 20 ans, notre région est parvenue à susciter la curiosité puis l'intérêt de milliers de visiteurs.

Individuellement ou en autocar, ils sillonnent les routes du Bocage à la découverte d'illuminations toutes plus féériques les unes que les autres.

Du **2 décembre au 1<sup>er</sup> janvier**, le Bocage normand se parera de ses plus beaux habits de lumière pour la joie des plus grands et des plus petits.

Des dizaines de milliers de lumières vont habiller personnages, animaux et autres motifs installés par des bénévoles passionnés rivalisant de créativité.

Ce sera le cas à La Sauvagère, Saint-Mars-d'Egrenne, Ceaucé, Beauchêne, La Michaudière à Juvigny-sous-Andaine, Mantilly, Rouellé, Saint-Germain-du-Crioult, Flers, Saint-Georges-des-Groseillers, Messei...

L'occasion de (re)découvrir le patrimoine du Bocage ornais et aussi le sens de l'accueil de ses habitants lors des dégustations de crêpes et de vins chauds.

### Pour en savoir plus :

<http://villagesillumines.fr/>  
**Office de Tourisme de Flers Agglo**  
**02 33 65 06 75 ; accueil@flerstourisme.fr**  
**flerstourisme.fr**

## À (re) découvrir !

### LUDIQUE

## Flers Virtuel et Randojeu

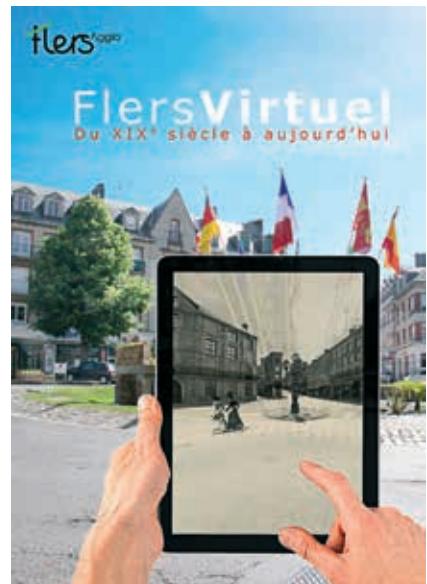
Flers Agglo s'est engagée en 2015 dans la création d'outils numériques pour valoriser son patrimoine. Rappel des trois premières application :

**Flers Virtuel 1 : « Du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui »,** lancée en juin 2015.

**Flers Virtuel 2 : « Le château »,** développée pour faire du musée un lieu culturel de son temps.

**Randojeu : un rallye pour découvrir Flers** de façon ludique entre amis ou en famille.

Matériel nécessaire : un Smartphone, tablette (iOS, Android).



*Première application lancée par Flers Agglo, Flers Virtuel 1 a été primée au Forum du tourisme numérique 2016 de Deauville.*



### Pour en savoir plus :

**Lien des applications :**  
[www.flerstourisme.fr/flers-tourisme/les-applications-digitales](http://www.flerstourisme.fr/flers-tourisme/les-applications-digitales)

## MUSIQUE : Nuit des conservatoires deuxième !

Après une première édition qui avait permis de découvrir ses nouveaux locaux, le Conservatoire de musique de Flers Agglo participera à nouveau à la *Nuit des conservatoires* vendredi 27 janvier 2017.

Cette manifestation nationale qui fêtera en 2017 sa 4<sup>e</sup> édition, est en train de gagner sa place dans la programmation d'un nombre toujours croissant de conservatoires.

Celui de Flers Agglo s'est ainsi associé à l'événement dès son arrivée dans ses nouveaux locaux du Pôle culturel Jean-Chaudurge. Un double événement qui avait réuni un public de fidèles jusqu'à tard en soirée.

Nul doute que vendredi 27 janvier de 20 h à minuit, plus de public encore se déplacera pour découvrir le lieu, mais aussi la musique à travers des ateliers participatifs, des essais d'instruments, des rencontres avec les élèves, les professeurs dans le cadre d'un programme concocté par Emilien Féron, professeur de batterie.



*A la Nuit des conservatoires 2016, le public avait pu découvrir les instruments.*

### Un conservatoire novateur

Avec 380 élèves inscrits, 14 enseignants, le Conservatoire de musique de Flers Agglo se situe à la « **pointe de l'innovation pédagogique. Depuis la rentrée de septembre** », souligne sa directrice Elisabeth Marchand, **nous avons innové avec des cours collectifs. Cette nouveauté, préparée de longue date, revêt un intérêt pédagogique indéniable bien perçu par les élèves, les enseignants et les parents. La pratique**

**collective a un caractère plus ludique pour les élèves qui trouvent ainsi plus d'intérêt à la pratique musicale ».**

Un apprentissage musical qu'ils pourront exprimer lors de la Nuit des conservatoires mais aussi tout au long de l'année à l'occasion des nombreux concerts donnés par les élèves (Agenda p.26).

**Pour en savoir plus :**  
Conservatoire de musique  
Pôle culturel Jean-Chaudurge  
02 33 66 48 88

## THÉÂTRE

### Anniversaire joyeux

Créée en 2007, *La Troupe du Marais* de Bellou-en-Houlme fête ses 10 ans à l'occasion des dix représentations données du 22 janvier au 5 mars 2017.

Des saynètes, sur les estrades des kermesses d'écoles, aux pièces, sur les planches des salles des fêtes de la région, les amateurs de théâtre de Bellou-en-Houlme auront pris le temps d'étoffer leur répertoire et le nombre d'acteurs avant de créer *La Troupe du Marais*. Depuis dix ans, de fin janvier à début mars, c'est week-end théâtre pour les quinze membres de l'association dont huit acteurs. Au répertoire, toujours une pièce où l'humour et le rire l'emportent. Résultat, chaque représentation affiche complet. Récompense du travail sérieux de la troupe. « **Après le choix de la pièce avril/mai, nous répétons deux fois par semaine à partir de septembre** », déclare Eric Jouvencel, président de l'association. **Un mois avant la première, nous finalisons notre mise en scène avec la responsable de la Troupe de Rânes** ».

Les trois coups de *Prise d'otages sur demande* seront donnés dimanche 22 janvier à Champsecret.

**Pour en savoir plus :**  
Le programme des représentations page 26

## ► À (re) découvrir !

### PUBLICATION

### Premier ouvrage



Jean-Yves Delouche, enseignant d'histoire et d'horticulture.

Flérien de fraîche date, tombé amoureux de la ville, Jean-Yves Delouche, enseignant d'histoire et d'horticulture, a publié *Tout en équilibre sur un fil*. Ecrire est devenu une passion qu'il fait partager à travers Jean-Baptiste et 6 épisodes de ses vies antérieures, du Moyen Âge à 2011, en passant par la fondation de Québec au XVII<sup>e</sup> siècle, le siècle des Lumières, la guerre de 1870 et la Commune. L'ouvrage est disponible chez l'auteur (02 33 62 77 70) ou à l'espace culturel E.Leclerc.

# ► Agenda Décembre/Janvier/Février

## LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

**Jeudi 24 novembre au dimanche 2 janvier**  
Les Rendez-vous de l'hiver

Festi'Flers avec l'UCIA et la Ville de Flers du 24 novembre au 4 décembre



- Animations samedi 3 et dimanche 4 décembre; ouverture des commerces le dimanche
- Marché de Noël samedi 10 et dimanche 11 décembre, animations de rues, feu d'artifice le dimanche; ouverture des commerces le dimanche



- Samedi 17 et dimanche 18 décembre animations de rue; ouverture des commerces le dimanche
- Patinoire du 26 novembre au 3 janvier
- Manège du 5 décembre au 3 janvier
- Camion friandise (barbes à papa, gaufres, chichis)
- Illuminations de Noël du 24 novembre au 1er janvier



## VILLES ET VILLAGES ILLUMINES

**Vendredi 2 et 9, samedi 3 et 10 décembre**  
Illuminations de l'étang avec soirées vin chaud  
La Ferrière-aux-Etangs  
+ d'infos: Comité d'animation

**Vendredi 16 décembre**  
Illuminations de l'étang avec soirées vin chaud et feu d'artifice

La Ferrière-aux-Etangs  
+ d'infos: Comité d'animation

## ANIMATIONS DE NOËL

**Dimanche 4 décembre**

**Marché de Noël à La Selle-la-Forge**

Restauration sur place  
+ d'infos: Association de parents d'élèves

**Mercredi 7 décembre**  
Noël à la Maison d'activités Saint-Michel

à Flers  
Animations et spectacle  
Gratuit  
+ d'infos: Maison d'activité Saint-Michel 25 rue du Mont-Saint-Michel 02 33 62 33 10; saintmichel@flersagglo.fr

**Vendredi 9 décembre**  
Marché de Noël à Caligny

Organisé par l'association Sports et loisirs

**Mercredi 14 décembre**  
Noël à la Maison d'activités Emile-Halbout

à Flers  
Animations et spectacle; Gratuit  
+ d'infos: Maison d'activité Emile-Halbout, 2 rue Pierre-Lemière 02 33 64 25 73; emilehalbout@flers-agglo.fr

## MUSIQUE CONCERTS

**Samedi 3 décembre**  
Pinocchio, l'histoire d'une marionnette en bois

Conte musical pour petits et grands d'Enrico Tiso d'après le roman de Carlo Collodi, proposé par les grands élèves du Conservatoire de musique de Flers Agglo Centre Madeleine-Louaintier à Flers 17h; Entrée libre

**Jeudi 8 décembre**  
Tous en scène !

Concerts des élèves du Conservatoire de musique de Flers Agglo; Conservatoire de Flers Agglo ; 18h Entrée libre



**Mercredi 14 décembre**

**Concert latino-américain**

Orchestres du Conservatoire de musique de Flers Agglo (concert des élèves) Forum de Flers; 18h30 Entrée libre

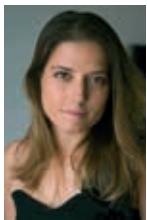
**Vendredi 13 janvier**  
Le concert des familles

Plusieurs familles de musiciens (enfants, parents, grands-parents...) se produisent sur scène. Pôle culturel Jean-Chaudeurge; 18h Entrée libre

**Lundi 16 janvier**  
Tous en scène !

Concerts des élèves du Conservatoire de musique de Flers Agglo Conservatoire de Flers Agglo; 18h Entrée libre

**Vendredi 20 janvier**  
Trio soprano, violoncelle et piano



Eurydice Novak, Jean-Christophe Masson et Livia Naas  
Ce concert-conférence consacré à la musique française propose de mettre en lumière

les coulisses du monde musical de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Centre Madeleine-Louaintier à Flers ; 20h Entrée libre

**Vendredi 27 janvier**  
Nuit des conservatoires

Manifestation nationale  
Pôle culturel Jean-Chaudeurge ; 20h - minuit Entrée libre

**Vendredi 3 février**  
L'histoire du vieux Black Jo

L'histoire du jazz contée et jouée par Simon Deslandes, François Rondel, Nicolas Talbot et Pascal Vigier 1<sup>re</sup> partie La Panfare des parents et enfants de l'école primaire Jean-de-La-Fontaine Forum de Flers ; 20h Entrée libre

**Samedi 4 février**  
Chega de Saudade

Concert de chansons latines par les professeurs du Conservatoire Forum de Flers ; 20h Entrée libre

## VISITES RANDONNÉES

**Mercredi 30 novembre**  
Visite de la caserne des pompiers (SDIS) de Flers.

14h30 et 16h (durée : 1h 30)  
Gratuit.

+ d'infos: Maison d'activité Emile-Halbout, 2 rue Pierre-Lemière 61100 Flers; 02 33 64 25 73; emilehalbout@flers-agglo.fr

## EXPOSITIONS

### Galerie 2angles

10 septembre - 2 octobre:  
Joachim Monvoisin et Charlotte Vitaioli

Jusqu'au 04 décembre  
Entrée libre de 14h30 à 18h.

Mercredi, samedi et sur rdv

+ d'infos : Galerie 2angles  
11, rue Schnetz à Flers;  
02 33 64 29 51; www.2angles.org

**Samedi 7 et dimanche 8 janvier**

**43<sup>e</sup> Exposition de peintures et sculptures**  
restaurant scolaire à Montilly-sur-Noireau; samedi 14 h à 18 h et dimanche 10 h à 17 h. Entrée libre.  
+ d'infos : Comité des fêtes; montilly.cfc@orange.fr

## THÉÂTRE

### Prise d'otages sur demande

par la Troupe du Marais  
Pour son 10<sup>ème</sup> anniversaire, la Troupe du Marais de Bellou-en-Houlme donnera la pièce d'Yves Billot **Prise d'otages sur demande**. Pour cette saison 2017, sept communes de Flers Agglo et Champsecret accueilleront la Troupe du Marais. Tarifs : adultes 7 €, enfants 3 €

**Dimanche 22 janvier**  
à 12h;  
Champsecret; salle des fêtes

**Samedi 28 janvier**  
à 20h45

**Dimanche 29 janvier**  
à 14h30  
Bellou-en-Houlme salle des fêtes

**Samedi 11 février**  
à 20h45

**Dimanche 12 février**  
à 14h30  
Briouze salle du Rex;  
organisation Pointel animation

**Vendredi 17 février**  
à 20h 45

**La Ferrière-aux-Etangs**  
salle du Gué-Plat;  
organisation Amicale des Mines de La Ferrière-aux-Etangs

## Dimanche 19 février

14 h 30

Landisacq salle des fêtes

## Vendredi 24 février

20 h 45

Messei salle de La Varenne

## Samedi 4 mars

20 h 45

## Dimanche 5 mars

14 h 30

Saint-Georges-des-Groseillers  
salle Malherbe ;  
proposé par APEI de Flers  
les Papillons blancs

## Samedi 25 février

18 h : Théâtre avec la Compagnie du Mardi ; restaurant scolaire de Montilly-sur-Noireau ;  
Proposé par le Comité des fêtes ;  
Adultes 8 €, 12 ans 4 € ;  
Réservation  
02 33 38 36 24 (Répondeur)

## SPORTS

### Samedi 4 février

#### 8<sup>e</sup> Cross FSGT (manche du championnat de l'Orne FSGT)

15h au Mont de Cerisy ;  
organisé par Montilly Loisirs Evasion, la FSGT avec le soutien de Flers Agglo ;  
ouvert à tous: non licencié, pompiers, licencié FSGT, FFA ;  
**Inscriptions** sur place entre 14 h et 14 h 30 ou par internet la semaine de l'épreuve avant le jeudi soir 18 h à : fsgt61@wanadoo.fr ; 6 et 3 € ;  
www.montillyloisirsevasion.over-blog.com.

## MÉDIATHÈQUE DE FLERS AGGLO

### Mercredi 7 décembre

#### L'heure du conte (3-5 ans)

#### Ours en folie

16 h - Gratuit

### Samedi 10 et dimanche 11 décembre

#### Marché de Noël de Flers

Stand avec ateliers, histoires et musique.  
Intermède musical d'un Ensemble du Conservatoire de musique de Flers Agglo à 11 h  
Gratuit

## Mercredi 14 décembre

### L'heure du conte (+5 ans)

#### Ours en folie

16 h; Gratuit

## Samedi 17 décembre

### Concert de Noël (musique classique)

16 h; Gratuit

## Mardis 20

### et 27 décembre

#### Projection de films pour public familial.

16 h 30; Gratuit

## Janvier-Février-Mars

### Voyage autour des mots Le Maroc

bibliographie, présentation du pays

## Samedi 14 janvier

#### Badavlan

(Spectacle Scène nationale 61)  
Show case à 11 h; Gratuit

## Février

### Animations jeunesse pendant les vacances d'hiver

## Samedi 4 au samedi 19 mars

#### Printemps des poètes

## Samedi 18 mars 14 h

### 3<sup>e</sup> concours d'orthographe

Centre Madeleine-Louaintier à Flers + d'infos: Médiathèque de Flers Agglo  
Pôle culturel Jean-Chauderuge ; 02 33 98 42 22 ; flers-agglo.fr

## DIVERS

### Dimanche 19 février

#### Salon du Club Multi Collections

à la Salle Emile-Halbout de La Lande-Patry organisé par le Club Multi Collections  
02 33 65 83 95

# Scène Nationale 61

Programmation décembre 2016 - mars 2017

## Sophia Aram

### Le Fond de l'air effraie

#### One-woman-show

Vendredi 2 décembre à 20h30.

Forum de Flers.

18 h : Petite causerie avec...

Sophia Aram

Médiathèque de Flers Agglo (Gratuit)

## Les sonnets de Shakespeare

### Show-pop Elisabéthain

Chant Norah Krief/Direction artistique

Richard Brunel

Jeudi 26 janvier à 20h30.

Forum de Flers.



## Voyage avec ma tante

### Théâtre de Graham Green

Atelier Théâtre Actuel

Mise en scène Nicolas Briançon

Jeudi 9 février à 20h30.

Forum de Flers.



## La belle escampette

### Théâtre musical

Cie Claire Monot et Anaïs Pin

Mercredi 1<sup>er</sup> mars à 15 h

Forum de Flers.



Tarifs de 5 € à 20 € sauf Sophia Aram, tarifs hors abonnement.

## Abonnements, réservations

### Scène Nationale 61

Pôle Culturel Jean-Chauderuge

9, rue du Collège

61102 Flers cedex - 02 33 64 21 21

Ouvert:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi (16 h - 18 h 30).

Mercredi (14 h 30 - 18 h 30).

Jours de spectacle (à partir de 15 h).

# Centre Aquatique Capfl'O

A woman with dark hair tied back is lying down with her eyes closed, smiling. Her hands are resting on her neck and shoulder, suggesting relaxation or massage. The background is softly blurred.

# cadeaux

**flers** Agglo

Les Closets - 61100 FLERS  
Tél. : 02 33 98 49 49  
capflo@flers-agglo.fr  
www.flers-agglo.fr

